

«**MARCHE AVEC ELLES**» UNE ŒUVRE PHOTOGRAPHIQUE GÉANTE INAUGURÉE AU CENTRE-VILLE

Invitation au voyage urbain

Il y avait foule, samedi au centre-ville, pour découvrir la fresque monumentale qui orne désormais une façade à l'angle des rues du Seyon et du Râteau. Réalisée par l'artiste neuchâteloise Catherine Gfeller, cette œuvre intitulée «**Marche avec elles**» a été commandée par la Ville, qui poursuit ainsi sa démarche d'embellissement de la zone piétonne. → PAGE 2



DAVID MARCHON

Dans ce numéro

INAUGURATION
**Un nouvel orgue
pour l'Eglise rouge**

→ PAGE 11

VALLON DE L'ERMITAGE
**Les photos gagnantes
du premier Instameet
organisé à Neuchâtel**

→ PAGES 12-13

QUARTIERS
**Guichet d'accueil
tout neuf à Valangin**

→ PAGE 24

L'édito | Disons-le: notre commune est magnifique

DIDIER BOILLAT
Conseiller communal

Dicastère du développement technologique,
de l'agglomération, de la sécurité, des finances
et des RH



Neuchâtel est une commune proche de ses citoyennes et citoyens. Cette proximité passe, par exemple, par le biais des guichets d'accueil de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin, pour lesquels notre commune n'hésite pas à investir.

Neuchâtel est une ville magnifique, comme nous l'ont dit les ambassadrices et ambassadeurs qui nous ont fait le privilège de leurs récentes visites. Beauté des paysages, des monuments, des espaces verts et supplément d'âme ont été relevés de nombreuses fois. Ces visites diplomatiques ont également été l'occasion de mettre en avant nos efforts en faveur de l'innovation

et du développement durable. C'est toute une filière qui relie les instituts de recherche et de transfert de technologies aux entreprises de la région, pour leur permettre de répondre aux besoins sans cesse réactualisés des utilisateurs et utilisatrices. Même les bornes électriques dans les ports n'échappent pas au progrès!

Cette beauté et ce dynamisme doivent se concrétiser sur le terrain par un regain d'attractivité et de domiciliations. Dans ces domaines également, la nouvelle commune fusionnée se donne les moyens humains de réussir.

Les nouveaux modes de communication ne sont pas oubliés avec l'organisation de la première rencontre d'instagrameuses et d'instagrameurs spécifiquement dédiée à la mise en valeur de notre commune. Au-delà du canal de communication, c'est un état d'esprit et ce sont des ambitions partagées que nous devons mettre en avant. ●

CENTRE-VILLE INAUGURATION D'UNE FRESQUE MONUMENTALE

Et si vous marchiez avec elles ?

Sympathique ambiance, samedi en zone piétonne, pour le vernissage d'une fresque monumentale de l'artiste Catherine Gfeller, au croisement des rues du Seyon et du Râteau: il y avait foule pour découvrir cette œuvre photographique de 13 mètres, intitulée « Marche avec elles », et qui contribue à l'embellissement du centre-ville.

Danseuses et danseurs et tango, guggenmusik en clin d'œil à la Fête des vendanges qui aurait dû se dérouler ce week-end, foule joyeuse au marché: il y avait une belle ambiance, samedi en zone piétonne, et tout particulièrement au carrefour des rues du Seyon et du Râteau: l'artiste neuchâteloise Catherine Gfeller, photographe de renommée mondiale, y inaugurerait avec les autorités communales une fresque monumentale, baptisée « Marche avec elles ».

Cette œuvre représente des vues du centre de Neuchâtel, « avec une superposition d'images qui donne à la ville un aspect fictif. J'ai voulu non pas illustrer mais interpréter la ville de manière subjective et onirique », explique l'artiste Catherine Gfeller qui vit et travaille à Paris et à Montpellier, mais dont on a eu la chance, dans notre région et notre ville, de voir le travail plus régulièrement depuis le début de l'année: en février, elle a illuminé les façades de bâtiments de la commune de ses photos et de vidéos de femmes chinoises, et l'expo Môtiers Art en plein air, qui vient de ses terminer, a accueilli une de ses œuvres, l'une des installations phares de l'exposition.

Au centre-ville, c'est une fresque photographique de 13 mètres de diamètre qui a été fixée contre



L'artiste Catherine Gfeller pose devant sa fresque juste avant son vernissage, en compagnie de la présidente du Conseil communal Violaine Blétry-de Montmollin. DAVID MARCHON

une façade auparavant barbouillée. Elle est constituée d'une plaque alu fine et augmentée d'un vernis résistant aux UV et aux tags. A noter que cette œuvre, commandée à l'artiste par la Ville, a été imprimée à Couvet.

EMBELLIR ET DYNAMISER

Pour la Ville, il s'agit de contribuer au rayonnement touristique à travers des aménagements urbains mais aussi une œuvre d'art marquante. « Cette œuvre donne une belle allure à ce coin de rue et complète les nombreuses œuvres installées en plein air pour le plaisir de la population

et des touristes », explique Violaine Blétry-de Montmollin, présidente de la Ville et conseillère communale en charge du tourisme.

Il s'agit aussi, par ces divers moyens d'embellissement et de dynamisation, de donner un coup de pouce aux acteurs économiques du centre-ville touchés de plein fouet par la crise née de la pandémie de Covid-19. « La Ville continue de tendre la main aux restaurateurs et commerçants, par des mesures facilitatrices comme la gratuité des terrasses, ou des mesures d'attractivité avec l'installation de zones de détente végétalisées cet été », a indiqué la présidente. ●

QUARTIERS PRÈS DE 80 MANIFESTATIONS DANS TOUTE LA COMMUNE

Succès phénoménal pour la Fête des voisin-e-s !



Comme ici aux Cadolles, la Fête des voisin-e-s a mis de la joie vendredi au pied des immeubles.

Etait-ce l'annonce d'une météo clémente ?

L'envie de profiter des beaux rayons de ce début d'automne, ou encore le besoin de se retrouver ? La Fête des voisin-e-s a en tout cas été un immense succès vendredi, avec presque quatre-vingts fêtes annoncées dans la commune, sans compter les très nombreux rassemblements spontanés. De Valangin à Serrières, de La Coudre à Corcelles-Cormondèche en passant par le centre-ville et Peseux, partout les groupes de voisines et voisins assemblé-e-s ont fait tinter leurs verres, parfois partagé un repas canadien et dans tous les cas passé un moment agréable sous un ciel d'azur. Les membres du Conseil communal se sont d'ailleurs rendus brièvement dans différentes fêtes dans les quartiers pour saluer ces élans de bien-vivre-ensemble. ●

EAU POTABLE LE CHANTIER DE FONTAINE-ANDRÉ EST TERMINÉ

Un réservoir neuf pour Fontaine-André

La Ville de Neuchâtel, la Communauté des eaux de Neuchâtel et Viteos ont inauguré vendredi le réservoir d'eau potable de Fontaine-André, sur les hauts de la ville. Entièrement rénovée, la structure permet de garantir une alimentation pérenne pour la population de Neuchâtel ainsi que d'une partie de l'Entre-deux-Lacs.

Après un an et demi de travaux, le réservoir de Fontaine-André a été remis en service en août dernier. Situé au-dessus du vallon de l'Ermitage, l'ouvrage alimente environ 750 ménages. Il a été entièrement reconstruit sur l'emprise de l'ancienne structure, dont la construction remontait à 1954. Deux nouvelles cuves de 1000 m³ chacune ont été construites, afin de toujours maintenir une cuve en service lors des travaux d'entretien. De l'extérieur, l'ouvrage se fonde parfaitement dans le paysage, surplombé d'une colline de verdure et d'un mur en pierres sèches. «L'assainissement du réservoir de Fontaine-André permet d'offrir aux habitantes et habitants de la région un réseau d'eau potable moderne et sécurisé, afin d'assurer un approvisionnement pérenne et de garantir la qualité à long terme», a déclaré Daniel Pheulpin, directeur général de Viteos.

UN AN ET DEMI DE TRAVAUX

Le chantier a démarré en mai 2020, à la suite

de l'octroi du crédit par le Conseil général de la Ville de Neuchâtel en 2019. Devenues vétustes, les anciennes infrastructures ne répondaient plus aux normes. Les travaux ont permis de les remettre au goût du jour, tout en améliorant leurs accès. Peu impactés par la pandémie, les travaux ont duré un an et demi pour un coût total de près de 3 millions de francs, dont les deux tiers ont été pris en charge par la Ville et par la Communauté des eaux de Neuchâtel pour le reste. «Cette rénovation marque une étape importante dans le renouvellement d'infrastructures d'approvisionnement et de traitement des eaux, qui sera suivie par d'autres, comme la construction d'un nouveau réservoir du côté de Peseux en 2022, le projet d'extension de l'adduction d'eau sur Chaumont et les communes d'Enges, Lignièrès voire au-delà, la réfection prochaine du réservoir stratégique du Plan, construit en 1862, et l'achèvement des travaux de la station de pompage de Champ-Bougin l'an prochain», a souligné le conseiller communal Mauro Moruzzi, en charge des infrastructures et de l'énergie.

EXTENSION À L'EST

Depuis 1978, le réservoir de Fontaine-André dessert également les communes d'Haute-rive, Saint-Blaise, Cornaux et Cressier par la conduite de la Communauté des eaux de Neuchâtel. Dans le but d'étendre ce périmètre au Landeron, une nouvelle station de pompage a été construite et l'alimentation électrique a été renforcée. ●



Entièrement rénové, le réservoir d'eau potable de Fontaine-André dispose d'infrastructures flambant neuves. BERNARD PYTHON

ÉCONOMIE ET DOMICILIATION



Violaine Blétry-de Montmollin accueille Marc-Alain Langel. BERNARD PYTHON

Un nouveau délégué

Désireuse d'attirer davantage d'entreprises, d'emplois et d'habitant-e-s, la Ville de Neuchâtel a créé un poste stratégique de délégué à l'économie et à la domiciliation. Marc-Alain Langel entrera en fonction le 1^{er} octobre.

Marc-Alain Langel dispose d'une riche expérience de près de 15 ans en qualité de consultant indépendant en stratégie auprès de nombreuses entreprises de la région. Ce Neuchâtelois de 55 ans, trilingue français, anglais et suisse-allemand, a été chef de l'Office de la promotion économique de la Ville de Bienne pendant une dizaine d'années.

TRAIT D'UNION ENTRE PUBLIC ET PRIVÉ

«Le Conseil communal a été convaincu par le profil de négociateur et la personnalité rassembleuse de Marc-Alain Langel, ainsi que par ses connaissances approfondies des rouages de l'administration publique autant que du secteur privé», indique Violaine Blétry-de Montmollin, en charge de l'économie. Homme de réseau, Marc-Alain Langel sera chargé d'être le trait d'union efficace entre l'économie privée, l'administration et le Conseil communal.

La politique de domiciliation fait partie des lignes de force de la commune fusionnée. Il s'agit de définir et mettre en œuvre une stratégie active pour faire connaître et faciliter l'implantation de sociétés et la création d'emplois dans la capitale cantonale, de même que créer des conditions-cadre attractives pour attirer de nouveaux habitants. La construction en cours d'un millier et demi de logements au centre-ville et dans les quartiers, ces prochaines années, constitue un pas réjouissant dans cette direction. ●

ADMINISTRATION



Gilles Méroz est entré au service de la Ville en 2019. BERNARD PYTHON

Nouveau chef au Service juridique

Le Service juridique de la Ville de Neuchâtel a un nouveau chef: le Conseil communal a nommé l'avocat Gilles Méroz, 29 ans, à la tête de ce service. Il entrera en fonctions le 1^{er} octobre.

Le poste avait été mis au concours au début de l'été, tant à l'interne qu'à l'externe. Et c'est une candidature interne qui a été retenue: «Gilles Méroz connaît déjà parfaitement notre administration communale, son fonctionnement et les nombreux dossiers en cours», relève Violaine Blétry-de Montmolin, qui souligne aussi ses qualités relationnelles et d'encadrement, précieuses dans un service transversal chargé notamment d'élaborer la réglementation communale et de conduire les différentes procédures judiciaires.

Entré au service de la Ville en 2019, Gilles Méroz a participé activement aux travaux d'harmonisation des réglementations communales avant et après la fusion. Auparavant, il a effectué sa formation dans une étude de La Chaux-de-Fonds.

«Les sujets à traiter sont très variés et nous collaborons avec des spécialistes de tous les domaines», relève l'avocat, qui se réjouit de relever ce nouveau défi. «Assurer la gestion juridique des projets de la Ville est d'autant plus enthousiasmant que Neuchâtel connaît un beau dynamisme».

Le Service juridique est rattaché depuis le début de l'année à la présidence du Conseil communal. Il est composé de trois avocat-e-s, d'une assistante administrative, d'une secrétaire et d'un ou deux avocat-e-s stagiaires. Gilles Méroz succède à Françoise Ferrari, qui a souhaité donner une nouvelle orientation à sa carrière. ●

PRIX DE LA CITOYENNETÉ DÉLAI DE CANDIDATURE LUNDI

Encore quelques jours pour participer

Vous vous engagez en faveur de la communauté dans le domaine de l'entraide, du vivre-ensemble ou de la durabilité? Ou souhaitez mettre en lumière l'action d'une connaissance, d'un collectif ou d'une association? Le délai de candidature pour le Prix de la citoyenneté 2021 court encore jusqu'à lundi.

JUSQU'AU 5 OCTOBRE

Alors que celles et ceux qui s'engagent pour la communauté le font souvent dans l'ombre, sans autre motivation que le bien commun, il est non seulement possible de postuler en son nom propre, mais également de proposer la candidature d'un-e ami-e, proche, connaissance, collectif ou association, répondant aux critères d'attribution. Et bonne nouvelle: il n'est pas trop tard pour remplir le formulaire en ligne sur le site internet de la Ville de Neuchâtel, sous l'onglet «prix de la citoyenneté». Le délai de candidatures court en effet jusqu'au 5 octobre.

JOHN HOWE DANS LE JURY

Les candidatures seront départagées par un jury composé de cinq personnalités issues des milieux associatif, médiatique, économique, mais aussi artistique: la journaliste Nathalie Randin (présidente), l'illustrateur John Howe, Mario El-Khoury, ancien directeur du CSEM, Corinne Dupasquier, présidente de l'Association pour la défense des chômeurs de Neuchâtel, et Soraya Droz-dit-Du-Busset, du Parlement des jeunes.

Doté de 5'000 francs, le prix sera remis le 22 novembre à l'Hôtel de Ville en présence du Conseil communal in corpore, lors d'une cérémonie qui s'inscrit dans le cadre de la Semaine de la démocratie locale. L'an dernier, il était revenu à deux associations: «Un jour sans faim», qui a distribué plus de 1'000 repas par semaine aux premières heures de la crise sanitaire, et «Be-Hôme», qui œuvre à l'inclusion des migrant-e-s en les mettant en relation avec des Neuchâtelois-es. ●

→ Pour s'informer et s'inscrire: www.neuchatelville.ch/prix-citoyennete

Chaque année depuis 2014, le Prix de la citoyenneté de la Ville de Neuchâtel distingue une personne ou un groupe de personnes engagées spontanément dans des actions concrètes renforçant l'entraide, la solidarité et le vivre-ensemble, avec l'objectif de valoriser l'engagement citoyen, en mettant en lumière des initiatives souvent peu médiatisées, mais qui contribuent à enrichir les liens sociaux et la qualité de vie.

Pour cette huitième édition, les autorités de la commune fusionnée ont souhaité renforcer encore l'ancrage de ce prix, en élargissant également aux engagements de plus en plus nombreux de citoyen-ne-s dans les domaines de la durabilité, de la promotion et de la préservation de la biodiversité. Comme le relève le conseiller communal Thomas Facchinetti, en charge de la cohésion sociale, une telle récompense «prend encore plus de sens dans un contexte de crises multiples, que ce soit cette interminable pandémie ou les bouleversements du climat qui, malgré le soutien gouvernemental, comportent des effets de précarisation de la société».



En 2019, le Prix de la citoyenneté avait récompensé l'action menée par les bénévoles de l'Accueil Dodo en marge de la Fête des vendanges. LUCAS VUITEL

RÉCEPTIONS DES AMBASSADRICES ET AMBASSADEURS EN POSTE EN SUISSE DÉCOUVRENT NEUCHÂTEL

Deux visites diplomatiques

Les autorités communales et cantonales neuchâteloises ont reçu ces derniers jours deux groupes d'ambadrices et ambassadeurs en poste en Suisse. L'occasion de leur faire découvrir la ville et son superbe patrimoine bâti, mais aussi ses fleurons technologiques et ses projets dans le développement durable.

Le 17 septembre, menées par Doris Frick, ambadrice du Liechtenstein en Suisse, les «Women ambassadors», un groupe de 18 femmes cheffes de mission accréditées auprès de la Confédération, ont été accueillies par les autorités communales et cantonales, dont Violaine Blétry-de Montmollin, présidente de la Ville, et Laurent Favre, président du Conseil d'Etat. Les ambadrices ont notamment visité le Château, après une montée en petit train électrique, et se sont rendues avec le conseiller communal Didier Boillat au siège de Travizory Border Security SA, une société neuchâteloise spécialisée dans les technologies d'intelligence artificielle.

Cette visite a été l'occasion de mettre en lumière la tradition d'ouverture de Neuchâtel ainsi que de présenter ses atouts sur les plans du tourisme, de l'économie et de la durabilité. La Ville de Neuchâtel est également active dans les relations internationales à travers ses jumelages et le réseau des Neuchâtel du monde, qui compte 17 villes appelées «Nouveau château». Elle participe en outre à des projets de développement en Afrique et au Proche-Orient. ●



En haut, les «Women ambassadors» reçues par le Conseil communal. En bas, les chef-fe-s de mission du Benelux au Château accompagnés des autorités. PHOTOS: BERNARD PYTHON ET CHANCELLERIE D'ÉTAT

Au CSEM et à la Step

Le 23 septembre, les autorités ont reçu l'ambassadeur de Belgique Willy de Buck, qui exerce la présidence tournante du Benelux, avec ses collègues des Pays-Bas, Edda Samson, et du Grand-Duché du Luxembourg, Jean-Claude Meyer. Le trio de diplomates a visité le CSEM et découvert toutes les compétences de la chaîne neuchâteloise d'innovation. Le développement durable était aussi au cœur de cette visite, avec la présentation de la future Station d'épuration, ainsi que la question des héritages coloniaux au Musée d'ethnographie, où ils étaient accompagnés du conseiller communal Thomas Facchinetti. ●



ROCHE DE L'ERMITAGE VOYAGE D'ÉTUDE DE PROSILVA SUISSE

Des pros de la forêt font halte à Neuchâtel



Les participant-e-s ont découvert les forêts de la Ville, accompagnés par Jan Boni, chef de l'Office des forêts (à dr).

Une quinzaine de membres de ProSilva Suisse, professionnel-le-s de la forêt, étaient en voyage d'étude cette semaine dans l'Arc jurassien franco-suisse. Ils ont passé l'après-midi dans les forêts de la Ville.

Vendredi, sous un magnifique soleil, les participant-e-s - propriétaires forestiers, gardes et ingénieurs forestiers de toute la Suisse - ont pu découvrir la forêt neuchâteloise, accompagnés de Jan Boni, le chef de l'Office des forêts de la Ville. Ils ont en particulier découvert, entre les Cadolles et le centre forestier de Champ-Monsieur, comment travaillent les équipes de la Ville, en pratiquant une sylviculture dite «de forêt pérenne»: le mélange d'espèces d'arbres et d'arbres de tous âges

rend la forêt plus résistante aux événements météorologiques extrêmes, mais également aux parasites. La forêt pérenne garantit également un climat forestier frais et humide en été, favorable aux êtres humains, à l'écosystème forestier, et aux jeunes arbres qui poussent plus facilement.

Les participant-e-s ont également échangé leurs expériences de ces deux dernières années, qui ont vu les promeneurs et promeneuses se rendre bien plus souvent qu'autrefois en forêt, à la recherche de coins de nature pour échapper au semi-confinement dû à la pandémie. Avec, à la clé, de nouvelles interactions à gérer.

La visite s'est terminée à la Roche de l'Ermitage, où la vue était splendide, et où le conseiller communal Mauro Moruzzi a rappelé qu'avec 336 m² de forêt par habitant-e, la commune de Neuchâtel arrive loin devant les villes les plus boisées d'Europe au nord des Alpes. ● FK

NE JETEZ PLUS, REPAREZ !

Le répertoire de la réparation du Littoral neuchâtelois



www.neuchatel-repare.ch



frc FÉDÉRATION ROMANDE
DES CONSOMMATEURS
LE POUVOIR D'AGIR



Foire d'Hauterive

Venez nombreux
Rendez-vous au port

Samedi 9 octobre

Dès 8h à 19h

? Commerçants:



Restauration
Artisanat • Habits
Produits de bouche
Animations diverses

CONSEIL GÉNÉRAL DANS LE PROLONGEMENT DE LA SÉANCE TENUE LUNDI SOIR

A vélo ou à pied, une bonne entente à préserver



«Il n'est pas envisageable d'obliger les cyclistes à emprunter la route cantonale, sans danger», ont clamé plusieurs élus.

Le Conseil général a traité lundi soir une interpellation du groupe PLR «pour une mobilité douce et harmonieuse au bord du lac». L'occasion de rappeler que les rives constituent un espace à partager entre piétons, poussettes, cyclistes et trottinettes.

«S'il est réjouissant de voir le bord du lac particulièrement fréquenté lors des beaux jours, il n'en demeure pas moins que la cohabitation entre les différents usagers n'est pas toujours harmonieuse», a déploré l'interpellateur Marc Rémy, demandant l'ouverture de la discussion. Piétons et cyclistes ne font pas toujours bon ménage, faute de place, en particulier sur l'itinéraire qui relie l'esplanade du Mont-Blanc et le port

de Serrières. Le groupe PLR a soulevé une série de questions, proposant notamment au Conseil communal de mieux séparer les divers usagers au moyen d'une signalisation adéquate.

ATTACHEMENT DE LA POPULATION À SES RIVES

«Les périodes de semi-confinement ont contribué à augmenter significativement la fréquentation des rives du lac. La crue inédite du lac en juillet dernier a aussi engendré une fréquentation très importante des quais», a relevé le conseiller communal Mauro Moruzzi, en charge de la mobilité. Et de souligner que la grande majorité de la population adopte un comportement exemplaire dans son partage de l'espace. «Il est néanmoins vrai qu'une minorité d'usagers et d'usagères de deux roues a parfois un comportement problématique», a ajouté le conseiller communal. La promenade au bord du lac constitue une route cyclo-touristique officielle. Compte tenu de l'espace à disposition, il

n'est pas envisageable de séparer les différents usagers. La largeur de la route, notamment à la hauteur du Bain des dames, ne le permet pas. Un trompe-l'œil en marches d'escaliers y a récemment été dessiné, afin de ralentir les vélos. Depuis 2015, un pictogramme «Attention piétons» invite aussi à la vigilance. Piétons, poussettes, cyclistes et trottinettes sont ainsi invité à cohabiter.

SENSIBILISER PLUTÔT QU'INTERDIRE

Pour Jasmine Herrera du groupe VertPopSol, il n'est pas envisageable d'envoyer des familles, et surtout des enfants, le long de la route cantonale. «Il s'agit de rappeler les règles du vivre ensemble, plutôt que de forcer tout le monde sur une voie dangereuse». Un avis partagé par le vert libéral Aël Kistler: «On ne peut pas pousser les cyclistes de tous âges et de toutes conditions sur la route cantonale sans danger conséquent». Plutôt que d'interdire, ce dernier propose un marquage au sol, afin de rappeler que les rives constituent un espace partagé.

Dans sa réponse écrite, le Conseil communal rappelle qu'en termes de priorité, «ce sont les cyclistes qui doivent être attentives et attentifs aux piétons et adapter leur vitesse. Une nouvelle campagne de sensibilisation est d'ailleurs prévue à la prochaine rentrée d'automne. Des prospectus et des affiches dans les abribus inviteront les cyclistes à adapter leur vitesse, selon le slogan «Vas-y mollo». La sécurité est une responsabilité qui incombe à toutes et tous, quel que soit le mode de déplacement. «Une cohabitation harmonieuse ne dépend pas seulement de la mise en place d'infrastructures conformes aux lois, mais aussi d'une action sur le comportement en faveur des plus vulnérables, en l'occurrence les piétons», a souligné le conseiller communal Mauro Moruzzi. Comme le montre l'attractivité des rives, le partage de l'espace fonctionne bien dans la très grande majorité des cas. ● AK

La clé de répartition qui fâche

Le Conseil général a refusé d'entrer en matière concernant le remplacement de la passerelle attenante au viaduc ferroviaire de Serrières. Les groupes politiques se sont tous accordés sur la nécessité de conserver une passerelle et d'adapter son accès aux cyclistes et aux personnes à mobilité réduite. La discorde porte sur la clé de répartition des coûts de la passerelle, et plus particulièrement sur la participation des CFF à hauteur de seulement 345'000 francs sur un coût total de plus de 3 millions de francs. L'entier des groupes politiques estiment en effet inacceptable l'analyse des CFF et de l'Office fédéral des transports qui consiste à dire que la passerelle ne saurait être qualifiée d'infrastructure ferroviaire ni d'installation d'accueil au sens de la loi sur les chemins de fer. Le remplacement de l'ouvrage doit intervenir dans le cadre des travaux menés par les CFF pour assainir le viaduc. «Même si nous comprenons l'agacement de l'entier des groupes du Conseil général au sujet de la répartition des coûts de l'investissement, nous espérons vivement que ce refus ne conduise pas à l'abandon du projet au vu des développements des aménagements à venir dans le quartier», a déclaré Violaine Blétry-de Montmollin, qui devra donc retourner négocier avec les CFF et l'Office fédéral des transports. ●

L'accueil parascolaire de Valangin pérennisé

La structure «Les Guillemets» est sauvée! Menacée par des difficultés financières, cette structure privée verra ses activités reprises par la Ville au 1^{er} janvier 2022. Au total, la structure proposera 24 places pour les élèves des cycles 1 et 2. Le Conseil général a accordé un crédit budgétaire annuel de 335'000 francs, afin de maintenir un accueil extra-familial à Valangin. «Il est de notre responsabilité de garantir une structure parascolaire permettant de répondre aux besoins des parents et d'assurer sa pérennité. L'égalité de traitement des familles sur l'ensemble du territoire communal en dépend», a insisté la conseillère communale Nicole Baur. ●

AVIS DE GROUPES DANS LE PROLONGEMENT DE LA SÉANCE TENUE LUNDI SOIR

Les groupes politiques au Co

GROUPE PLR
YVES-ALAIN MEISTER

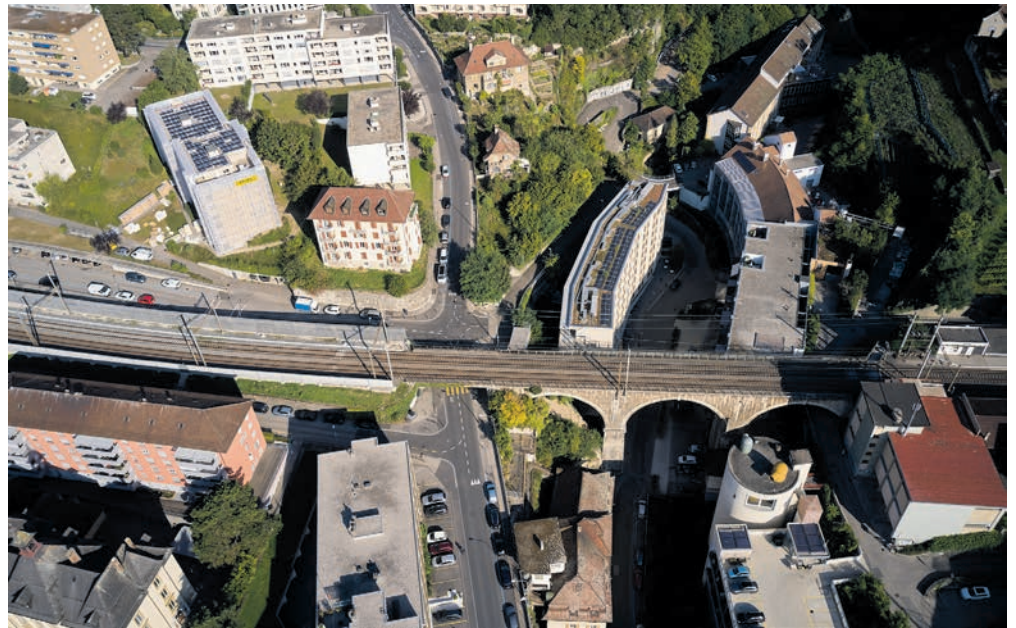
Passerelle CFF de Serrières: entrée en matière refusée

Construit en 1866, le viaduc CFF enjambant le vallon de la Serrière est un ouvrage monumental en maçonnerie constitué de trois arcs. Accrochée son tympan nord, il cache une passerelle métallique inaugurée en 1945, desservant la gare de Serrières. L'entreprise des CFF prévoit de modifier la partie supérieure de son ouvrage en l'équipant d'une auge en béton pour en faire un pont ballasté. Cela obligera de démonter la passerelle, car elle entre en conflit avec la construction prévue.

De toute évidence, un cheminement piétonnier devra être restitué le long de l'ouvrage pour relier la gare aux quartiers ouest de la rue des Battieux. En effet, aujourd'hui ce sont plus de 700 personnes qui l'empruntent quotidiennement, majoritairement des usagers du train.

Le choix de ne pas remettre l'ancienne passerelle en place tient au fait de l'exiguïté de sa largeur actuelle de 1,50 m, mais également de la difficulté de refixer sur le nouvel ouvrage des profilés métalliques vieux de 75 ans.

Si l'utilité de restituer une nouvelle passerelle ne souffre d'aucune remise en question, c'est la clé de répartition financière entre les CFF et la Ville qui pose problème. En effet, la partici-



Pour le groupe PLR, une renégociation équitable de répartition des coûts est indispensable. DAVID MARCHON

pation à hauteur de 345'000 francs proposée par les CFF ne correspond en tous les cas pas à ce que «chacune des parties doit participer au frais dans la mesure où elle retire des avantages de la modification des installations».

Le principal bénéficiaire de cet objet reste l'entreprise des CFF. Elle devrait donc prendre entièrement à sa charge le remplacement de cette passerelle, comprenant également la mise aux normes de celle-ci pour les personnes à mobilité réduite. La Ville supporterait les seuls frais de l'amélioration de son gabarit, le portant à une largeur de 2,50 m. Seule une renégociation équitable de répartition des coûts avec les CFF permettra au

groupe de soutenir le remplacement de l'actuelle passerelle par une nouvelle plus générale et plus conviviale. ● YAM

«Si l'utilité de restituer une nouvelle passerelle ne souffre d'aucune remise en question, c'est la clé de répartition financière entre les CFF et la Ville qui pose problème.»

GROUPE VERTPOPSOL
MARIE-EMILIANNE PERRET

Parascolaire des Guillemets: une intégration nécessaire

Voilà une bonne nouvelle, la structure d'accueil parascolaire les Guillemets, à Valangin, se voit accorder un crédit budgétaire pour la reprise de ces activités dès janvier 2022. Une fermeture aurait représenté en effet une catastrophe, tout d'abord pour les enfants qui apprécient les lieux, pour les employé-e-s, et bien entendu pour les parents.

Fondé en 2015, sous une forme associative, l'accueil parascolaire des Guillemets a toujours réussi, malgré les difficultés, à maintenir la tête hors de l'eau, tout en accueillant des apprenti-e-s et des éducateurs-trices de l'enfance. Malheureusement, les problèmes financiers sont désormais insurmontables.

A l'exemple de tant d'autres, la structure des Guillemets propose un service de qualité, largement reconnu, et répond à un besoin réel de notre société. Ce lieu d'accueil joue un rôle primordial de socialisation, d'apprentissage culturel, de partage et d'échanges. Plus encore, il contribue à l'égalité des chances en permettant à ceux et celles qui le souhaitent de concilier activité professionnelle et vie familiale.

Le groupe VertPopSol a soutenu par conséquent pleinement le Conseil communal dans son souhait d'intégrer les Guillemets à son réseau de structures institutionnelles subventionnées.

Cette intégration répond à une promesse faite lors de la fusion: d'une part, poursuivre et renforcer une offre importante et qualitative en matière d'accueil parascolaire et, d'autre part, maintenir des services de proximité autour des besoins des citoyen-ne-s. ● MEP

«Une fermeture aurait représenté une catastrophe, tout d'abord pour les enfants qui apprécient les lieux, pour les employé-e-s, et bien entendu pour les parents.»

Conseil général ont la parole

GROUPE SOCIALISTE
CLAIRE HUNKELER

Oui, le Conseil général le voudra probablement le 25 octobre

Le Conseil général devait en principe adopter lundi soir le nouveau «Statut du personnel communal». Un bug du système audio en a décidé autrement, nous vous le présentons en avant-première.

Il se veut moderne, répond mieux au défi de concilier vie professionnelle et vie privée et pose un cadre clair pour son personnel.

La Ville, important employeur de 1400 personnes, se doit d'être exemplaire et de relever les défis de son époque.

Le groupe socialiste se montre particulièrement satisfait des améliorations suivantes: les principes de respect de la dignité humaine, de l'égalité et de la non-discrimination y sont inscrits; la Ville communique de façon inclusive; un nouvel alinéa porte sur les signes religieux; l'adaptation temporaire du taux d'activité est possible pour un-e membre du personnel assumant une tâche de proche aidant. Il-elle peut mieux concilier vie professionnelle et vie privée, sans perdre son travail. Et sans coût supplémentaire pour l'employeur; plusieurs catégories du personnel obtiennent 2 jours de congé annuel supplémentaires; des articles contre le harcèlement donnent une responsabilité accrue aux supérieur-e-s; l'utilisation des transports publics pour le personnel est encouragée; le congé maternité débute le jour de l'accouchement et non avant si la future mère devait



Les élu-e-s n'ont pas pu traiter tous les sujets à l'ordre du jour lundi. LUCAS VUITEL

cesser de travailler pour des raisons médicales. Nous applaudissons de deux mains la rédaction de ces statuts en langage épïcène. Contrairement à ce qu'on entend fréquemment, le nouveau texte est fluide et aisé à lire.

Le groupe socialiste est satisfait que notre Ville se dote probablement le 25 octobre prochain d'un statut du personnel avec une vision d'avant-garde, fruit des graines semées par les anciennes autorités, arrosées par les nouvelles, taillées et embellies par le Conseil général. ● CH

«Le groupe socialiste est satisfait que notre Ville se dote probablement le 25 octobre prochain d'un statut du personnel avec une vision d'avant-garde, fruit des graines semées par les anciennes autorités, arrosées par les nouvelles, taillées et embellies par le Conseil général.»

GROUPE VERT'LIBÉRAUX
PIERRE-YVES JEANNIN

Privilèges?

Lundi soir, une panne de micros a repoussé un débat sur les conditions de travail dans l'administration communale. En effet, la fusion a impliqué d'unifier le «Statut du personnel communal». Un document a donc été préparé en prenant en gros ce qu'il y avait de mieux dans chacune des communes pour ne péjorer personne. Pour qu'il entre en vigueur au 1er janvier 2021, le Conseil général a accepté, en décembre et un peu dans l'urgence, le Statut proposé. La majorité de gauche a cependant imposé qu'une commission se charge de l'ajuster dans le courant de l'année 2021.

Au fil de cet exercice, je me suis senti de plus en plus mal à l'aise. En effet, alors qu'un grand nombre des habitants de notre ville se serrait la ceinture et craignait pour leurs postes de travail, nous discutons tranquillement d'octroyer des jours de vacances supplémentaires ou des assouplissements dans les horaires de travail. Or les employés communaux ont été relativement à l'abri de la crise: ils ont toujours reçu 100% de leur salaire et n'ont jamais eu à craindre pour leur emploi. Loin de moi de penser qu'il eût fallu faire pression sur le personnel! Non, d'ailleurs nombre d'entre eux se sont engagés corps et âme pour remplir leur mission malgré des conditions difficiles. Merci!

Toutefois, je crois que ce stress-là, bien que réel, est moins destructeur que la perte de perspective professionnelle et les trous dans les économies, voire la dépendance à l'aide sociale...

Est-ce vraiment le bon moment d'optimiser les conditions cadre des 1200 employés communaux alors que nos finances souffrent de la crise? Pourrions-nous encore soutenir ceux qui en auront le plus besoin? Affaire à suivre le 25 octobre prochain... ● PYJ

«Est-ce vraiment le bon moment d'optimiser les conditions cadre des 1200 employés communaux alors que nos finances souffrent de la crise?»

RÉJOUISSÉZ-VOUS D'OFFRES WOW

Internet ultrarapide pour toute
la famille grâce à notre giga réseau.

giganet

Internet
1 Gbit/s

39.-
/mois*
pendant 2 ans

En plus
100.-
offerts*

ello Shop

Rue du Seyon 30, Neuchâtel
032 729 98 78 | ello.ch

ello |



upc

* Offre pour les nouveaux clients. Connect Giga pour CHF 39.-/mois les 24 premiers mois, puis CHF 89.-/mois. Durée contractuelle minimale de 24 mois. Taxe d'activation: CHF 99.-. Le montant CHF 100.- sera crédité sur votre prochaine facture. Aucun paiement en espèces possible. Offre valable jusqu'au 04.10.2021. Les vitesses de connexion indiquées sont les vitesses maximales.

INAUGURATION UN NOUVEL ORGUE DE STYLE ALSACIEN DÉVOILÉ À NEUCHÂTEL

Un second orgue à l'Eglise rouge



Le chef de chœur Quentin Gaillard et l'organiste Damien Savoy pour l'association OrBaChœur posent devant le nouvel orgue de chœur de l'Eglise rouge. Manque Yves Pillonel. LUCAS VUITEL

Dans le transept et proche du public

«L'utilité d'un deuxième instrument s'est rapidement imposée après mon arrivée. Je jouais autant que possible sur le grand orgue, mais je ressentais le besoin d'être plus proche des artistes et du public», indique Damien Savoy, titulaire des orgues de l'Eglise rouge. En 2013, l'organiste s'arme de courage et fait part de son idée d'acquiescer un nouvel orgue au Conseil de paroisse, qui lui donne son accord de principe. Rejoint par Quentin Gaillard, chef de chœur, et par Yves Pillonel, chargé de la recherche de fonds, Damien Savoy cofonde OrBaChœur en 2016. En l'espace d'un an, l'association est parvenue à réunir les 345'000 francs nécessaires à la construction de l'instrument. OrBaChœur a pu compter sur le soutien de quelque 200 donateurs privés, entreprises et institutions, dont la Ville de Neuchâtel. «Des familles de paroissiens nous ont aidés à concrétiser ce rêve et mettant de côté un peu d'argent chaque mois», précise Damien Savoy, touché. ●

Le rêve de l'association OrBaChœur devient réalité: la basilique Notre-Dame de l'Assomption est désormais dotée d'un tout nouvel instrument. Ce nouvel orgue de chœur baroque, qui sonne aussi bien que son grand frère, a été construit en Espagne dans le plus strict respect des traditions.

Transporté par camion depuis Tordesillas en Espagne, l'orgue de chœur trône dans le transept de l'Eglise rouge depuis août dernier. Son imposant buffet en chêne massif est coiffé de 1071 tuyaux. «Toute la mécanique de l'instrument est en bois et fabriquée de manière artisanale par la manufacture espagnole de Joaquín Lois Cabellos. Même les tuyaux ont été coulés dans son atelier», précise Damien Savoy, titulaire des orgues de l'Eglise rouge. J'ai ressenti beaucoup d'émotions en jouant pour la première fois sur ses touches, sculptées à la main».

Différents éléments astucieux agrémentent l'instrument, dont un deuxième clavier qui s'emboîte sur le premier, permettant d'étendre ses possibilités. L'emplacement de l'orgue, qui jouxte le chœur de l'édifice, offre davantage de proximité avec les artistes et le public.

BILINGUE FRANÇAIS-ALLEMAND

«Cet orgue présente l'avantage de parler deux langues, le français et l'allemand. Il permet à la fois de jouer des œuvres de Bach, d'Haendel et d'autres compositeurs allemands ainsi que des pièces françaises anciennes», relève Guy Bovet, organiste de renom. L'ancien titulaire des orgues de la Collégiale a d'ailleurs apporté un précieux soutien à l'association OrBaChœur, afin de préparer un appel d'offres auprès d'une dizaine de facteurs d'orgues à travers le continent. «Nous souhaitions que ce nouvel instrument contraste avec le grand orgue de la basilique», expose Damien Savoy. Témoin historique de son époque, le grand orgue a été construit en 1929 et permet de jouer le répertoire du 20^e siècle, voire du 19^e siècle.

«Parmi les offres que nous avons reçues, celle de Joaquín Lois Cabellos sortait du lot. Il n'a pas hésité à prendre des risques pour répondre au mieux à nos besoins. En effet, il n'avait encore jamais construit d'orgue de chœur de type alsacien», relate l'organiste de l'Eglise rouge. La construction de l'orgue aura nécessité au total une année de travail. «L'orgue est monté une première fois en atelier, puis démonté pour le transport en camion. Une fois à bon port, une équipe de quatre personnes est venue tout droit d'Espagne pour assembler les différentes parties de l'instrument et surtout l'harmoniser», poursuit Damien Savoy. Le résultat est époustouflant. «Il sonne comme un grand orgue».

METTRE EN VALEUR LES DEUX ORGUES

Si la mission première de l'association OrBaChœur est atteinte, elle restera néanmoins active et propriétaire de l'instrument. «Une convention sera prochainement établie entre l'association et la paroisse, afin de régler les modalités d'utilisation de l'orgue, dont l'entretien sera assuré par la paroisse», indique Damien Savoy. OrBaChœur redéfinira ses buts afin de proposer davantage de concerts. Le nouvel orgue a été construit pour explorer le répertoire baroque. Il peut à la fois tenir un rôle d'accompagnement ou de soliste, comme ce sera le cas dans le cadre du premier concert d'inauguration samedi 2 octobre à 20h. L'ancien organiste de la Collégiale Guy Bovet donnera un deuxième concert inaugural mettant à l'honneur des pièces alsaciennes samedi 16 octobre. «Un orgue fraîchement construit fait ses maladies d'enfance durant sa première année de vie. Il se peut que le bois réagisse avant de s'acclimater. Mais après un an, il sera stabilisé. C'est à ce moment-là que l'on saura si les deux orgues de l'Eglise rouge sont réglés au même ton», conclut Guy Bovet. ● AK

Des concerts d'orgue à travers tout le canton

D'Auvornier à Dombresson en passant par Serrières, le canton dispose d'une grande variété d'orgues, qui permettent de couvrir un large éventail de styles musicaux. Rien qu'en ville de Neuchâtel, on dénombre les deux orgues de la Collégiale, les deux de l'Eglise rouge et encore l'orgue espagnol de Serrières, qui sera d'ailleurs mis à l'honneur dans un concert de Nicola Reniero ce dimanche 3 octobre à 17h. Sous l'impulsion de Guy Bovet, les organisateurs de concerts d'orgue du canton se sont réunis, afin de travailler main dans la main. «Nous accueillons le même public, d'où la nécessité de mettre nos forces en commun», note l'organiste. Les organisateurs disposent d'un site internet commun avec un agenda qui regroupe tous les concerts d'orgue du canton ainsi qu'une présentation des différents instruments. «Nous étudions la possibilité de proposer une saison de concerts commune avec la Collégiale, qui possède également deux orgues. C'est un joli clin d'œil œcuménique au niveau musical que de chercher des solutions ensemble», relève Damien Savoy. ●

→ Infos: <https://sites.google.com/site/orguesconcertscantonneuchatel/>

VALLON DE L'ERMITAGE UNE TRENTAINE DE PHOTOGRAPHES AU PREMIER «INSTAMEET» DE NEUCHÂTEL

Un vallon très en beauté sur Instagram

Une trentaine de passionné-e-s de photo venu-e-s de toute la Suisse romande et actifs-ves sur Instagram ont arpenté un dimanche de mi-août le Vallon de l'Ermitage, à l'occasion du premier *Instameet* du «Igers Neuchâtel» et de la Ville de Neuchâtel («igers» pour «instagramers»).

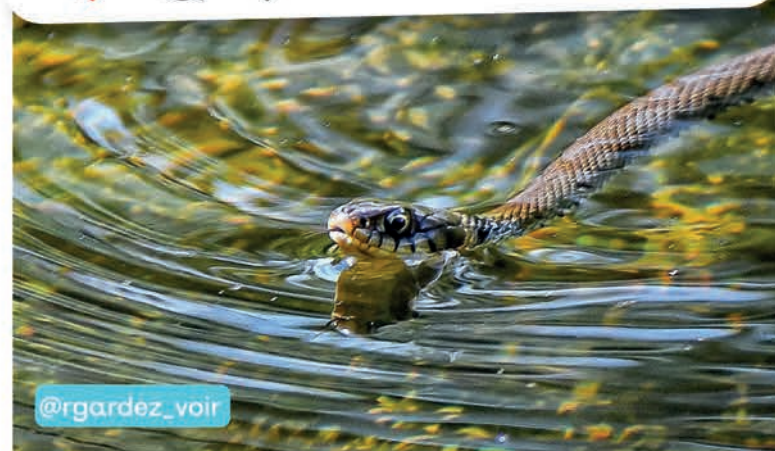
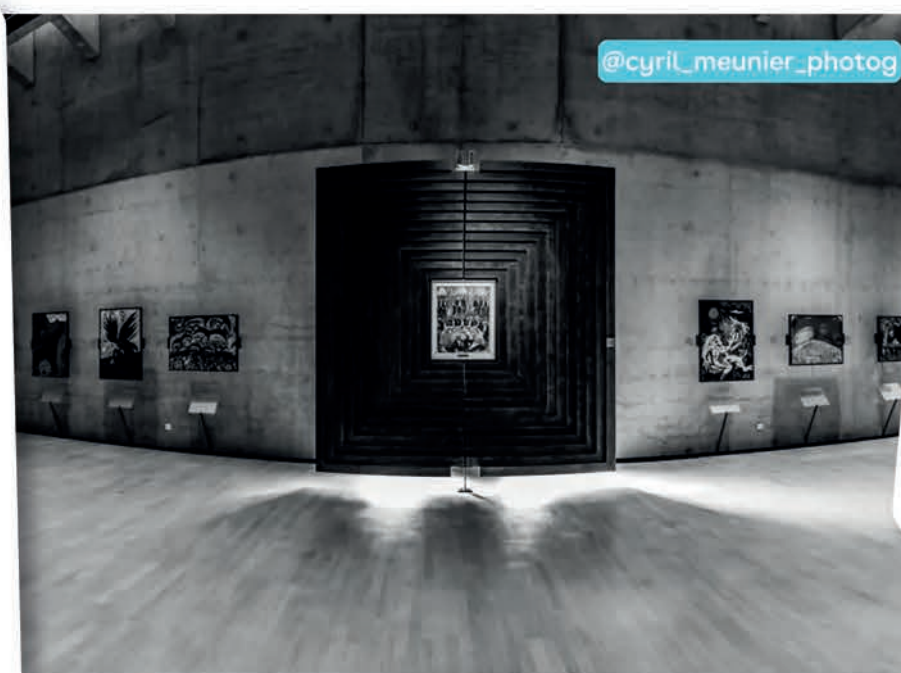


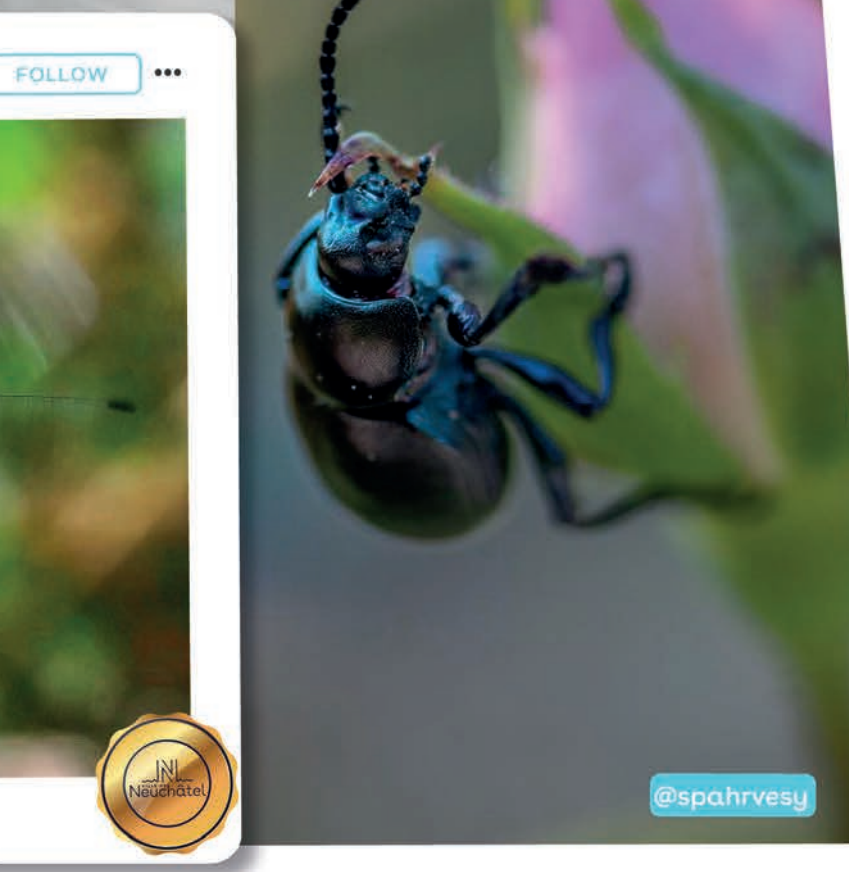
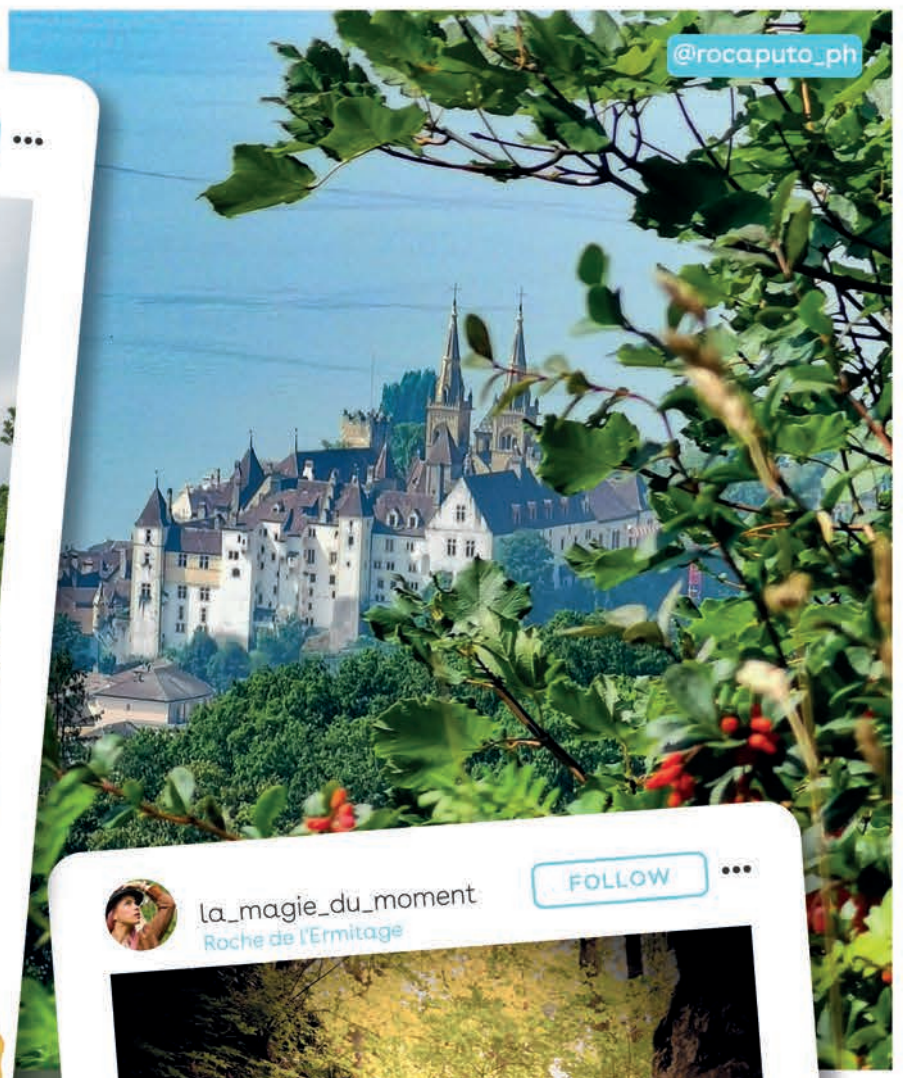
Appareil photo sophistiqué ou simple smartphone en mains, ils ont pu découvrir le Centre Dürrenmatt Neuchâtel, y compris le bureau privé de Friedrich Dürrenmatt, particulièrement mis en valeur cette année en raison du centenaire de la naissance de l'écrivain, mais aussi le Jardin botanique et la chapelle de l'Ermitage. Sans oublier, sous une grosse «tiaffe», une montée à la roche de l'Ermitage toute proche, où la vue sur la ville est juste exceptionnelle. Le Vallon de l'Ermitage est d'ailleurs, cette année, une

des destinations promues par Suisse Tourisme et constitue une belle découverte pour de nombreux touristes de la région.

A l'issue de cette journée, plus de 200 photos ont été partagées sur les réseaux sociaux, toutes splendides. Une couleuvre, venue saluer les photographes, est d'ailleurs rapidement devenue la mascotte de l'événement. Un concours nous a permis de sélectionner quatre clichés gagnants, que vous trouvez reproduits dans cette double page. ●

→ Pour découvrir toutes les photos
Suivez le hashtag #instameetvdn2021 sur Instagram.





MON RÉGIO

Cette semaine N+ est sur RTN.
Vendredi, votre journal est l'invité de
Noemy et Yannick dans la Matinale.



À ÉCOUTER LE 1^{ER} OCTOBRE DÈS 7H10 ET À RETROUVER SUR RTN.CH



GARAGE - CARROSSERIE
JEANNERET
2037 MONTMOLLIN
Véhicule de prêt
GRATUIT
032 731 20 20

SysCo 13, rue Crêt-Taconnet | CH-2000 Neuchâtel

informaticien / informaticienne ?
CFC / ES / HES
nous embauchons !

L'INFORMATIQUE
À VOTRE CONVENANCE

www.sysco.ch

Source d'éNergies positives pour votre région

Engagez-vous avec nous en faveur
du développement durable !

- ✓ Choisissez un courant vert et local
- ✓ Faites le pas du photovoltaïque
- ✓ Chauffez-vous de manière éco-logique

Offre gratuite et sans engagement
viteos.ch / 032 886 0 886

viteos
toutes vos énergies

Quelques rendez-vous à venir

CARROUSELS

La fête foraine bat son plein jusqu'à dimanche sur la place du Port

Des manèges et trampolines pour les enfants, des auto-tamponneuses, des carrouseils qui tournent dans tous les sens pour les cœurs les plus accrochés et des tire pipes pour tester son adresse: malgré l'annulation de la Fête des Vendanges, les forains ont pris leurs quartiers la semaine dernière sur la place du Port et la place Alexis-Marie Piaget, pour dix jours de fête. Spring Tower, Fantasia, Formule 1, Sauterelle, Break Dance: nous voilà! ●

→ Jusqu'au 3 octobre

Horaires: me de 14 h à 22 h, je de 16 h à 22 h, ve de 16 h à 23 h, sa de 14 h à 23 h, di de 11 h à 21 h.

MUSIQUE

Un début de saison flamboyant pour l'Ensemble symphonique Neuchâtel

L'Ensemble symphonique Neuchâtel entame sa nouvelle saison ce dimanche au Temple du Bas, avec un concert nommé «Incanescence». Sous la direction de Victorien Vanoosten, l'orchestre accompagnera la flamboyante pianiste Natacha Kudritskaya pour le *Concerto n° 3 en Do majeur* de Prokofiev, avant d'interpréter la *Symphonie n° 4* de Brahms. Deux œuvres majeures, qui seront précédées par l'ouverture du Prince Igor, d'Alexandre Borodine. ●

→ Temple du Bas

Dimanche 3 octobre, à 17h.

Réervations: www.esn-ne.ch ou via la billetterie du théâtre du Passage.

THÉÂTRE

Une immersion ludique dans «Le curieux pouvoir des fables»

Le Loup et l'agneau de Phèdre, le Lion et le moucheron de La Fontaine, mais aussi des textes venus d'Inde, par la plume d'Ibn al-Mouqakka: la compagnie Nafas met en scène des fables de différentes époques et continents dans une création tout public, entre théâtre de rue et musique du monde. Installé autour de la scène, le public sera mis à contribution durant les représentations, qu'il s'agisse d'aider les musiciens à créer des ambiances sonores ou les comédien-ne-s à manipuler certains éléments de décor... ●

→ Théâtre du Concert

Vendredi 1^{er} octobre, à 20h.

Réervations: www.maisonduconcert.ch ou 032 724 21 22 (sur répondeur).



Une semaine pour créer, rire et se faire de nouveaux amis. PHOTO: SP

DÉCOUVR'ARTE

Des vacances créatives

Réunir des enfants de différentes cultures, pour cinq jours à la découverte de l'art et de l'autre: c'est le projet proposé par l'association Metis'Art pour les 7-11 ans pendant les vacances d'automne. Entièrement gratuite, cette semaine d'ateliers créatifs se tiendra du 11 au 15 octobre à la chapelle de la Maladière. Au programme: du théâtre, de la peinture, de l'écriture, mais aussi des rires et des jeux, en vue de confectionner, ensemble, une petite brochure sur les émotions et le confinement. Encadrés par des professionnel-le-s, les enfants seront pris en charge de 10h à 16h30, repas et quatre heures compris. Le projet est soutenu par le fonds fédéral PIC «Vivre ensemble», géré par la Ville et le Canton de Neuchâtel. ●

→ Infos et inscriptions:

par mail à formation@metisarte.org, au 076 402 36 15 ou sur www.facebook.com/metis.art

NATURE

A la cueillette aux champignons d'automne dans les forêts de Pesex



Bolets, chanterelles, coprins, pieds de mouton, lactaires délicieux: la commission Sports, culture et loisirs de Pesex organise une sortie champignons, à la découverte des trésors qui poussent l'automne dans nos bois. Des membres de la Société de mycologie seront présents pour partager leurs connaissances et contrôler le contenu de votre panier. La sortie aura lieu par tous les temps, sur inscription, et sera suivie d'un verre de l'amitié. ●

→ Stand de tir de Pesex

Samedi 16 octobre à 8h45

Inscriptions jusqu'au 05.10 au 079 261 98 68 ou par e-mail à marie.zimmerli@bluewin.ch

EXPOSITION

Plongée dans les «Récits Aéro-phoriques» dessinés par Iris Maag



L'association Sens'Egax invite à découvrir l'univers singulier d'Iris Maag, une artiste qui a vécu plusieurs années à Neuchâtel et développe depuis plus de trente ans son propre langage sous forme de «hiéroglyphes». Avec «Récits Aéro-phoriques», elle présente une série de grands formats à la mine de plomb sur papier. Des œuvres «aériennes, en mouvement perpétuel», qui recèlent un nombre infini de messages cryptés. ●

→ Expo-Galerie Sens'Egax

Rue de la Côte 2A

Jusqu'au 6 novembre

Ouvert ma-ve de 14h à 18h, sa de 10h à 13h.

PLUS SÛRES, PLUS CONVIVIALES

De nouvelles bornes électriques aux ports

Plus faciles d'utilisation, plus sûres et conviviales: une quarantaine de nouvelles bornes électriques ont été mises en service début septembre dans les ports du Nid-du-Crô et des Jeune-Rives. Autonomes par leur fonctionnement, elles permettent à leurs utilisateurs et utilisatrices un approvisionnement aisé ainsi qu'un mode de paiement de la consommation électrique par carte prépayée, au gré du consommateur.

«Avec quatre prises par borne, et une technologie qui permet d'interagir à distance par smartphone tant avec les propriétaires de bateaux qu'avec les garde-ports, le nouveau système apporte davantage de sécurité, mais aussi de confort d'utilisation», explique Jacques Corthésy, chef de l'Office de logistique et des ports au Service de la protection et de la sécurité de la Ville.

Le retour des premières personnes ayant expérimenté le système est pour l'instant très positif. Il suffit d'ouvrir le volet, de passer sa carte devant le lecteur, de choisir sa prise et d'insérer la fiche pour que l'alimentation démarre. Il n'y aura plus de facture envoyée a posteriori de consommation et de location de compteur. Quand le crédit chargé sur la carte de prépaiement est bientôt épuisé, le propriétaire reçoit un avis sur son smartphone. «Et au cas où une prise est débranchée par mégarde, l'alimentation du bateau est immédiatement interrompue», précise Sven Comtesse, garde-port auxiliaire.

Il reste encore, au sud du port du Nid-du-Crô, une dizaine de bornes à changer, qui seront installées l'année prochaine. Et à la tombée de la nuit, ces bornes deviennent autant de petite lanternes, en diffusant une lumière le long des pontons, là aussi télécommandable. A noter que le port de Serrières est équipé d'un système différent qui ne nécessite pas de changement.

Ce nouveau système - une technologie danoise -, pourrait être amené à évoluer encore, pour davantage de convivialité et de facilité d'utilisation, dans une optique toujours plus «smart». ●



VÉLOS D'OCCASION

Tous les derniers jeudis du mois

Le saviez-vous? Tous les derniers jeudis du mois, les Ateliers Phénix organisent une grande vente de vélos d'occasion. Des bicyclettes pour tous les âges sont remises en état dans le cadre de mesures socio-professionnelles et remises en

vente, avec garantie, à des prix très attractifs, à partir de 70 francs. Rendez-vous à Monruz 36, de 10h à 17h30 non-stop, avec possibilité d'essayer les vélos sur le parking Bulgari. Prochain rendez-vous le 30 septembre. ●

RTN

«Mon régio» parle de N+

«Mon régio»: c'est le titre de la nouvelle rubrique que propose RTN le vendredi dans le cadre de sa Matinale, qui vise à mettre en valeur les journaux régionaux, pour la plupart des hebdomadaires, publiés dans le canton. Des membres de l'équipe de rédaction de N+ pourront présenter les meilleurs sujets de l'édition du moment, en alternance avec leurs collègues des autres titres. Avec l'arrivée, à La Chaux-de-Fonds, du nouveau mensuel officiel «Le Tourbillon» ce mois de septembre, toute la population du canton ou presque reçoit désormais un «régio», du *Bulcom* à l'est à *Littoral région* à l'ouest, en passant par le *Courrier du Val-de-Travers* ou *Val-de-Ruz Info*. Avec 30'000 exemplaires distribués à Neuchâtel, N+, qui a succédé à *Vivre la Ville*, a le plus fort tirage. Et c'est ce vendredi matin à 7h10 qu'on sera à l'antenne: branchez-vous! ●

LATITUDE 21

Les ODD, c'est quoi?

Latitude 21, la fédération neuchâteloise de coopération au développement, lance sa nouvelle campagne de sensibilisation, appelée «Les ODD, c'est quoi?», qui porte sur l'importance et la nécessité de la coopération au développement. Au travers d'installations visuelles et de vidéos, la campagne vise à faire découvrir à la population l'existence de l'Agenda 2030 et souligne l'importance d'adapter les solutions de développement aux différents contextes dans lesquels les ONG travaillent. Afin de ne pas céder au tout digital, ces vidéos feront l'objet d'une installation physique et pourront être visionnées en scannant des affiches dans l'espace public avec l'application «Artivive». L'installation est appelée à se déplacer dans le canton de Neuchâtel et commencera son voyage sur la place centrale du Jardin anglais, où elle demeurera jusqu'au 8 octobre. ●

INFO-CHANTIERS

Rue du Chasselas

La Ville va procéder à des travaux d'aménagements au niveau du carrefour de la rue du Chasselas avec la rue de Maillefer, du lundi 27 septembre dès 8h jusqu'au samedi 2 octobre à 9h. Le carrefour sera interdit au trafic pendant la durée de ces travaux. L'accès à la rue du Chasselas se fera par la rue des Poudrières. Merci par conséquent de bien vouloir prendre les dispositions nécessaires. Les accès pour les piétons seront maintenus, avec toutefois des perturbations. Certaines nuisances (bruit d'engins de chantier, poussières, etc.) seront inévitables.

Carrefour de Monruz

En préambule des travaux de réaménagement du carrefour de Monruz (travaux Ofrou dès le printemps 2022), le canton va procéder à des travaux préparatoires entre le carrefour à feux de Monruz et le giratoire des Gouttes d'Or et ceci entre mi-septembre et mi-novembre 2021. Ces travaux consisteront en la création d'un passage piétons à l'ouest du giratoire des Gouttes d'Or et en la démolition partielle des murets du passage inférieur piétons existant et à son comblement définitif. Une zone d'installation de chantier sera mise à disposition des entreprises en charge des travaux au droit de l'ancienne patinoire. Tout est mis en oeuvre pour réduire l'impact que provoquent ces travaux.

Arrêt de bus et LHand

La Ville de Neuchâtel a démarré des travaux de mise en conformité LHand de l'arrêt de bus «Falaises - Sud» à partir du 21 septembre 2021, à Monruz. Pendant la durée de ces travaux, les accès aux propriétés riveraines seront en tout temps maintenus pour les piétons. Les accès et le transit des véhicules seront maintenus dans le secteur des travaux, y compris pour les détenteurs de garages et places de parcs. Des mesures complémentaires pourront être envisagées selon les impondérables des travaux et/ou des conditions météorologiques. Certaines nuisances (bruit d'engins de chantier, poussières, etc.) seront inévitables; toutefois, toutes les mesures nécessaires seront prises pour réduire au strict minimum leur intensité et leur durée.

La Ville de Neuchâtel et ses partenaires remercient les usagères et usagers de leur compréhension et leur demandent de bien vouloir respecter la signalisation mise en place pour leur sécurité. Chantiers en cours sur la page: www.neuchatelville.ch/info-chantiers. ●

VACANCES D'AUTOMNE

Pas de parution ces deux prochains mercredis

Le journal N+ ne paraît pas durant les vacances scolaires et les semaines comportant un jour férié. En attendant notre prochaine édition, le mercredi 20 octobre, retrouvez l'actualité de la Ville sur notre site internet, www.neuchatelville.ch, et sur nos réseaux sociaux, @neuchatelville.ch. ●

Quelques rendez-vous à venir

PATINAGE

Une Silent party pour lancer la saison de glisse et briser la glace

Comme chaque année, les patinoires du Littoral rouvrent leurs portes au public en ce premier week-end des vacances d'automne. Et pour lancer cette nouvelle saison de glisse, une Silent party se tiendra le samedi 2 octobre dès 21h dans la patinoire principale, sous la houlette du minigolf de Neuchâtel - La Canebière. Trois canaux, trois ambiances, pour le plaisir de se lancer dans de folles glissades en musique. Et, pourquoi pas, tenter une pirouette? ●

→ Patinoires du Littoral
 Horaire des vacances d'automne:
 lundi-vendredi 13h45 à 16h15,
 samedi 13h45 à 16h30, dimanche 10h à 16h30

CORCELLES

Les chansons «futuristes vintage» de Jeremy Mage & the Magi au KVO

La petite salle de concert voutée du vieux bourg de Corcelles accueille ce week-end Jeremy Mage, un musicien originaire de New-York établi à Bienne. Entouré de Daniel Spahn à la batterie et Cyprien Rochat à la guitare, il défendra sur scène son premier album, des chansons «hypnotiques, accrocheuses et imprévisibles», mêlant «des histoires d'amitié de cabaret, de la poésie emplie de sagesse psychédélique et des grooves de transe organique». ●

→ KVO
 Rue de la Cure 2, Corcelles
 Samedi 2 octobre à 20h15
 Réservations par mail à kvomusic@spcln.ch

EXPOSITION

Des miniatures et un conte pour une plongée dans les Mille et une Nuits

La Galerie YD ouvre ses murs à Sharareh Saheli, une artiste-peintre d'envergure internationale qui a exposé aux quatre coins du monde. Ses œuvres ont été acquises par de nombreux musées, dont le British Museum. Intitulée «Les impressions spontanées», l'exposition présente des miniatures inspirées de la peinture persane. Elle sera prolongée, jeudi 21 octobre à 20h, d'une histoire tirée des Mille et une Nuits, contée par Fabienne Vuilleumier et mise en musique par Colas Vuilleumier. ●

→ Galerie YD
 Rue Fleury 6
 Du 15 au 30 octobre, mardi-vendredi de 15h à 18h30, samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h

THÉÂTRE

A la recherche de l'oiseau bleu

Est-ce que le bonheur, au fond, se cachait plus près de nous qu'il n'y paraît? Dans une création tout public associant les arts de la marionnette et du théâtre, La Poudrière propose une version contemporaine, ludique et existentielle, de «L'Oiseau bleu» de Maurice Maeterlinck, une pièce symboliste du début du XIX^e siècle. Réécrite librement par l'auteur genevois Olivier Chiacchiarri, la pièce met ici en scène Mytyl, une adolescente si affectée par ce qu'elle voit du monde qui l'entoure qu'elle n'a plus la force de sortir de son lit. Son cœur? Elle l'a mis de côté pour ne plus souffrir. «C'est une jeune femme au caractère absolu, qui n'arrive pas à vivre dans ce monde qui court à sa perte. Tout lui pèse», souligne Laurence Iseli, qui signe la mise en scène en collaboration avec Corinne Grandjean.

UN CONTE INITIATIQUE

Mais il reste un espoir! Dans le monde des mystères se cache en effet un oiseau bleu, l'oiseau du bonheur. Si l'adolescente parvient à l'attraper, elle retrouvera le chemin vers la vie. «On est dans une fable, une quête initiatique à la recherche du bonheur», relève Laurence Iseli. Confrontée symboliquement à ce qui l'entrave, Mytyl passera du Pays du Souvenir, où continuent d'habiter les morts, jusqu'au Palais de la Nuit qui renferme les pires fléaux de la terre. Et apprendra à accepter le monde, malgré ses défauts. La pièce nous ramène en effet à un choix essentiel: le regard, apaisé ou effrayé, qu'on décide de porter sur l'existence.

A voir dès dix ans, ce conte qui aborde de manière frontale, mais ludique, des questions existentielles que l'on se pose à tout âge, sera porté sur scène par Elsa Anzules, une jeune comédienne genevoise, Yannick Merlin, comédien-marionnettiste à La Poudrière, et Léo Vuille, qui s'est formé aux arts de la scène à l'Ecole internationale de théâtre Lassad, en Belgique, avant de regagner Neuchâtel. Un spectacle comme un songe, à la recherche de la distance nécessaire pour trouver son chemin dans ce monde. ●

→ Théâtre La Poudrière
 Quai Philippe-Godet 22
 Du 1^{er} au 3 octobre, vendredi à 19h, samedi à 14h et 18h, dimanche à 17h
 Réservations: 032 724 65 19



Les comédien-ne-s en pleine répétition. PHOTO: SP

VOLLEY-BALL

Premier match à domicile en Ligue des champions pour le NUC

Après avoir fêté son deuxième titre national, le NUC participe pour la première fois de son histoire à la Ligue des champions, la plus prestigieuse compétition européenne de volleyball. Dispensées du premier tour de qualification en raison du bon ranking de la Suisse, les protégées de Lauren Bertolacci affronteront au 2^e tour Gran Canaria (Las Palmas) ou Mladost Zagreb. Après une confrontation à l'extérieur, le match retour se tiendra mi-octobre à Neuchâtel. ●

→ Halle de la Riveraine
 Jeudi 14 octobre à 20h
 Infos et réservations: www.nuc.ch

CINÉMA

Le Festival du film vert fera prochainement étape à Neuchâtel

Des films et documentaires d'ici et d'ailleurs, pour promouvoir un mode de vie plus durable: en tournée dans différentes villes depuis la mi-septembre, le Festival du film vert posera ses valises à Neuchâtel à la mi-octobre. Trois films seront projetés dans l'auditorium du Muséum d'histoire naturelle, dont «Génération Greta» et «Héros ordinaire Neuchâtel», un documentaire qui donne la parole à dix-sept citoyen-ne-s du canton œuvrant en faveur de la durabilité. ●

→ Muséum d'histoire naturelle
 Samedi 16 octobre à 18h15, 19h45 et 21h30
 Programme: www.festivaldufilmvert.ch



Dédommagement: si vous êtes titulaire d'un abonnement général, n'oubliez pas de déposer votre demande.

Dans le cadre de l'interruption de la ligne Neuchâtel–La Chaux-de-Fonds du 1^{er} mars au 31 octobre 2021, les titulaires d'un abonnement général, Onde Verte, de parcours ou modulable peuvent bénéficier d'un dédommagement.

Si vous êtes titulaire d'un AG et que vous remplissez les conditions, n'oubliez pas de déposer votre demande en remplissant le formulaire en ligne. Dernier délai le 30 novembre 2021.

Si vous êtes titulaire d'un abonnement Onde Verte, de parcours ou modulable, vous n'avez rien à entreprendre.

Informations et formulaire en ligne sur cff.ch/travaux-neuchatel.

Grande sélection d'articles en laine aux prix favorables!



Le 29, le 30 sept. et le 1^{er} oct. 2021
nous célébrons

le 36^{ème} anniversaire

Nous vous accordons sur l'assortiment
complet de laines et de textiles

un rabais de 10%

(à l'exception des cahiers de modèles)
(Des rabais ne sont pas cumulables)

Pour un achat à
partir de Fr. 25.–
vous recevez
un cadeau

Fêtez avec nous, nous vous offrons
du café et des biscuits.

Jakob Laine Bernetta

Woll-Lagerhaus
Rue de l'Industrie 16
3210 Chiètres / FR

lundi à vendredi 13.00–18.00, samedi fermé

CONSEIL GÉNÉRAL

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Conseil communal informe les électrices et les électeurs que l'arrêté suivant:

- Arrêté concernant une demande de crédit budgétaire pour la reprise des activités de la structure d'accueil extrafamilial de Valangin, adopté par le Conseil général dans sa séance du 27 septembre 2021, peut être consulté à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'au mercredi 10 novembre 2021. ●

Neuchâtel, le 29 septembre 2021.

Au nom du Conseil communal:
Violaine Blétry-de Montmollin, présidente
Daniel Veuve, chancelier

SOCIÉTÉ NAUTIQUE

Tour du Léman réussi

L'équipage de la Société nautique de Neuchâtel (SNN) a réussi son pari. Après 160 kilomètres et un peu moins de dix-huit heures d'efforts, le bateau neuchâtelois composé de Barbara Reutemann, Delphine Reffay, Sylvie Vuilleumier, Thees Frank et Philippe Schucany a achevé son Tour du Léman à l'aviron. «Gigantesque, grandiose, fantastique», communique-t-elle. Un grand bravo aux rameuses et rameurs de Monruz! ●

ENQUÊTES PUBLIQUES

Demande de Monsieur Léo Cuche, architecte à Neuchâtel (Atelier d'architecture BÄR SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Création de deux locaux de rangement sous couverts d'entrées à la Cité Suchard 8, articles 14396 et 14397 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 111843, pour le compte de Madame Danièle Othenin-Girard Andina. Les plans peuvent être consultés du 1^{er} octobre au 1^{er} novembre 2021, délai d'opposition. ●

Demande de Monsieur Maeldan Even, architecte à Valangin (Atelier Eleven), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Transformation d'une habitation individuelle, création d'ouvertures en façades et en toiture, installation d'une PAC à la route des Jopesses 6, article 3597 du cadastre de Corcelles-Cormondrèche, SATAC 112325, pour le compte de Madame, Monsieur Vanessa et Julien Müller. Les plans peuvent être consultés du 1^{er} octobre au 1^{er} novembre 2021, délai d'opposition. ●

Demande de Monsieur Pierre Sägerser, architecte à Peseux (Atelier d'architecture Pierre Sägerser Sàrl et Milani architecture Sàrl), d'un

CONSEIL COMMUNAL

Vœux d'anniversaire

Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations

• **Pour 65 ans de mariage** à M^{mes} et MM. Johanna et Johann Rauber-Kölliker à Corcelles, à Friedhilde et Friedrich Gehringer-Cavelti à Neuchâtel.

• **Pour 60 ans de mariage** à M^{mes} et MM. Edith et Claude Conrad-Roesler à Neuchâtel, à Lucienne et Jean Hammann-Guinand à Neuchâtel, à Lidia et Karlheinz Kusch-Mussoi à Neuchâtel, à Marie et Walter Wieland-Kolenerova à Neuchâtel, à Charlotte et Jürgen Busch-Schievink à Corcelles, à Hannelore et Roland Dégerine-Möckli à Neuchâtel, à Monique et Willy Gerber-Perret-Gentil à Neuchâtel, à Simone et René Gretillat-Oppliger à Neuchâtel.

• **Pour 55 ans de mariage** à M^{mes} et MM. Ida et Narcisse Gummy-Zumsteg à Corcelles, à Verena et Jean-Claude Häberli-Hug à Neuchâtel, à Pierrette et Robert Woehrlé-Lässer à Neuchâtel, à Marie-Anne et Philippe Marguerat-Perrenoud à Neuchâtel, à Rita et Ernst Jucker-Etter à Cormondrèche, à Irma et Midhat Sens-Imer à Neuchâtel, à Josiane et Peter Kerwand-Petitpierre à Neuchâtel, à Lilianne et Jean-Paul Bandelier-Jacot à Neuchâtel, à Christiane et Eric Maeder-Perroud à Neuchâtel, à Arlette et Robert Keller-Michaud à Neuchâtel.

• **Pour 50 ans de mariage** à M^{mes} et MM. Marie Jeanne et Georges Comte-Fleury à Neuchâtel, à Suzanne Catherine et Hans Peter Kunz-Urfer à Neuchâtel, à Christiane et Francis Romy-Wicky à Neuchâtel, à Sylviane et Pierre-André Girardier-Barassa à Neuchâtel, à Claire et Urs Wirth-Barbezat à Neuchâtel, à Véronique et Michel Quartier-dit-Maire-Boichat à Neuchâtel, à Rose-Marie et Georges Jourdain-Grossenbacher à Peseux. ●

permis de construire pour les travaux suivants: Rénovation des garde-corps des balcons à la rue de la Chapelle 27, article 3602 du cadastre de Peseux, SATAC 112124, pour le compte de la Hoirie Jean-Pierre Sägerser - Madame et Monsieur Marcelle et Pierre-Alexandre Sägerser et Messieurs Laurent, Philippe et Olivier Mauler. Les plans peuvent être consultés du 1^{er} octobre au 1^{er} novembre 2021, délai d'opposition. ●

Demande de Monsieur Pierre Studer, architecte à Neuchâtel (bureau Pierre Studer SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Démolition d'un bâtiment et construction d'un immeuble à la rue des Parcs 1, article 7435 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 111964, pour le compte de CIP Compagnie Immobilière de Participation SA. Les plans peuvent être consultés du 24 septembre au 25 octobre 2021, délai d'opposition. ●

Demande de Monsieur Riccardo Chieppa, architecte à Saint-Blaise (bureau CR ARCHITECTE SARL), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Modification des balcons et pose d'une isolation périphérique à la rue des Parcs 58, article 8495 du cadastre de Neuchâtel,

CORCELLES-CORMONDRÈCHE

Succès de l'éco-débarras

Il y avait foule, samedi matin, à l'éco-débarras de Corcelles-Cormondrèche. Que ce soit pour apporter un vieux jouet ou une robe inutilisée, ou pour repartir avec une pile d'assiettes ou un casque de ski, des centaines d'objets pouvant vivre une nouvelle vie ont changé de mains pour le bonheur de toutes et tous, avec l'aide de 35 bénévoles mobilisé-e-s pour l'occasion. Les organisateurs, les Vert-e-s, mettent sur pied ce rendez-vous depuis douze ans. Et cette année, la commune de Neuchâtel a pris le relais de Corcelles-Cormondrèche en mettant gratuitement à disposition locaux et tables, alors qu'un nouveau contact a été établi avec l'Atelier 93, qui a récupéré à l'issue de la journée des textiles encore récupérables. Le CSP, quant à lui, a également repris des objets restés orphelins qui pourront être proposés dans ses boutiques. Le solde est parti à la déchetterie des Plaines-Roches. ● FK



SATAC 111891, pour le compte de Monsieur Philippe Mouchet. Les plans peuvent être consultés du 24 septembre au 25 octobre 2021, délai d'opposition. ●

Demande de Monsieur Martial Viret, architecte à Brügg (Viret Architectes SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Création d'un accès pour livraisons sous le parking extérieur existant à la rue des Amandiers 2, article 15455 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 112025, pour le compte de Monsieur Adrian Christen (2G IMMO SA). Les plans peuvent être consultés du 24 septembre au 25 octobre 2021, délai d'opposition. ●

→ **Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés à l'Office des permis de construire, faubourg du Lac 3, 2^e étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.**

Urgences et permanences

■ **POLICE:** 117

■ **SERVICE DU FEU:** 118

■ **URGENCES SANTÉ ET AMBULANCE:** 144

■ **HÔPITAL POUR TALÈS ET MATERNITÉ**

Tél. principal: 032 713 30 00
Urgences adultes: 032 713 33 00
Urgence pédiatrique: hotline 24 h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48

■ **HÔPITAL DE LA PROVIDENCE**

Tél.: 032 720 30 30
Centre d'urgence psychiatrique (CUP): 24 h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

Permanence médicale: en cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, tél 0848 134 134.

Pharmacie d'office: la pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro de service d'urgence 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

■ **NOMAD, MAINTIEN À DOMICILE**

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de Nomad (alo.nomad): tél. 032 886 88 88 les jours ouvrables: 8h à 12h / 13h à 19h et samedi de 9h30 à 12h / 13h à 17h30. Informations complémentaires sur www.nomad-ne.ch.

■ **VITEOS SA**

Electricité, eau et gaz, numéro général et urgences: tél. 032 886 00 00.

■ **GROUPE E**

Electricité, numéro d'urgence: tél. 026 322 33 44.

Services religieux

Du 30 septembre au 3 octobre 2021

■ **EREN · PAROISSE RÉFORMÉE DE NEUCHÂTEL**

Temple du Bas: Di 03, 10h, culte, vente de fruit TerrEspoir, avec pass Covid.

Valangines: Di 03, 18h, culte, sans pass Covid, limitation à 50 personnes.

■ **PAROISSE RÉFORMÉE DE LA CÔTE**

Temple de Corcelles: Di 03, 10h, culte.

■ **ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE**

Basilique Notre-Dame: Di 03, 10h et 18h, messes, avec pass Covid, 11h30, messe, sans pass Covid mais limitation à 50 personnes.

Serrières, église Saint-Marc: Sa 02, 17h, messe, avec pass Covid.

La Coudre, église Saint-Norbert: Sa 02, 18h30, messe, sans pass Covid mais limitation à 50 personnes.

Messe en latin: Di 03, 17h, à Saint-Norbert, sans pass Covid mais limitation à 50 personnes.

Mission italienne: Di 03, 10h pass Covid, et 11h15 sans pass Covid mais limitation à 50 personnes, messes à Saint-Marc.

Mission portugaise: horaires disponibles sur www.cath-ne.ch/mission-portugaise

Notre-Dame de Compassion à Peseux: Je 30, 8h30, messe;

di 03, 10h, messe; ma 05, 18h, messe; me 06, 8h30, messe.

■ **ÉGLISE CATHOLIQUE CHRÉTIENNE**

Église St-Pierre à La Chaux-de-Fonds (Rue de la Chapelle 7) Di 03, 10h, célébration.

Église St-Jean-Baptiste à Neuchâtel (Rue Emer-de-Vattel) Di 03, 10h, célébration à la Chaux-de-Fonds.

Bibliothèques et services

■ **BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE**

(Collège latin, Neuchâtel), lecture publique, lu, me, ve 12h-19h, ma et je 10h-19h, sa 10h-16h; fonds d'étude, lu au ve 10h-12h/14h-19h, sa 10h-12h. Tél. 032 717 73 20, bpun.unine.ch/.

■ **BIBLIOTHÈQUE-LUDOTHÈQUE PESTALOZZI**

(Faubourg du Lac 1, Neuchâtel), du ma au ve 13h30-17h30. Tél. 032 725 10 00. www.bibliotheque-pestalozzi.ch.

■ **BIBLIOMONDE BIBLIOTHÈQUE INTERCULTURELLE ET MULTILINGUE**

(Rue de la Treille 5, Neuchâtel), lu, me, je et ve 14h-17h, ma 9h-11h/14h-17h, sa 10h-12h. www.bibliomonde.ch.

■ **BIBLIOTHÈQUE ADULTE PESEUX**

(Rue du Temple 1A), ma 9h-12h, me et je 17h-19h. Tél. 032 886 59 30.

■ **BIBLIOTHÈQUE JEUNESSE PESEUX**

(Collège des Coteaux, rue du Lac 3), lu 13h30-17h, ma et je 14h-17h, me 8h-10h20/13h30-17h, ve 8h-12h. Tél. 032 886 40 61.

■ **COD - CENTRE ŒCUMÉNIQUE DE DOCUMENTATION**

(Grand'Rue 5A, Peseux) lu et me 14h-17h30; ma, je et ve 9h-11h30. Tél. 032 724 52 80. www.cod-ne.ch.

■ **BIBLIOTHÈQUE DE CORCELLES-CORMONDRECHE**

(Avenue Soguel 27), lu 9h-12h15/13h-17h, ma 15h15-17h30/303333, me 14h-16h30, ve 13h30-16h30. Tél. 032 886 53 18.

■ **BIBLIOTBUS À VALANGIN**

(Vieux Bourg, place de la Collégiale 7), une fois par mois, prochaine date: 25 octobre de 17h30 à 18h35, se renseigner sur www.bibliobus-ne.ch.

■ **PATINOIRES DU LITTORAL**

horaires d'ouverture au public, du sa 2.10 au di 10.10: sa 2 hockey 12h-13h30 et patinage 13h45-16h30, Silent Party ON ICE 21h-2h; di 3 patinage 9h-11h45 et 13h45-16h30, hockey 12h-13h30; lu 4 au ve 8 patinage + hockey 13h30-16h15; sa 9 hockey 12h-13h30 et patinage 13h45-16h30; di 10 patinage 9h-11h45 et 13h45-16h30, hockey 12h-13h30. www.lessports.ch/patinoires. Tél. 032 717 85 53.

■ **PISCINES DU NID-DU-CRÔ**

Bassins extérieurs fermés depuis le di 19 septembre; bassins intérieurs ouverts au public dès le 20 septembre, tous les détails sur www.lessports.ch/piscines - Tél. 032 717 85 00.

■ **BOUTIQUE D'INFORMATION SOCIALE**

(Rue St-Maurice 4, Neuchâtel), pour toutes questions à caractère

social. Ouverture du lu au ve, 8h30-12h et 13h30-16h. Tél. 032 717 74 10, e-mail: service.social.neuchatelville@ne.ch.

■ **CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE - PLANNING FAMILIAL**

(Rue St-Maurice 4, Neuchâtel), pour toutes questions relatives aux domaines de la sexualité, de la vie affective et de la procréation. Permanence lu, ma, me 13h-18h, je 17h-19h et ve 14h-18h. Tél. 032 717 74 35, e-mail: sante.sexuelle.ne@ne.ch.

■ **CONTRÔLE DES HABITANTS**

(Rue de l'Hôtel-de-Ville 1, Neuchâtel), pour enregistrer vos arrivée, départ, établir une pièce d'identité, un permis de séjour ou diverses attestations. Ouverture: lu et me 8h30-12h et 13h30-17h, ma 7h30-12h et ap-midi fermé, je 8h30-12h et 13h30-18h, ve 8h30-15h. Tél. 032 717 72 20, e-mail: cdh.vdn@ne.ch.

■ **ÉTAT CIVIL**

(Rue de l'Hôtel-de-Ville 1, Neuchâtel), pour enregistrer tout changement d'état civil, statut personnel et familial, noms, droits de cité cantonal et communal, ainsi que sa nationalité. Ouverture: lu au ve 8h30-12h, sauf ma dès 7h30, l'après-midi sur rendez-vous. Tél. 032 717 72 10, e-mail: ec.vdn@ne.ch.

■ **SERVICE DE LA PROTECTION ET DE LA SÉCURITÉ**

Depuis le 31 mai, la réception du SPS est définitivement fermée. Pour une autorisation de stationnement, un renseignement lié aux établissements ou à l'octroi du domaine public, rendez-vous sur www.neuchatelville.ch/securite; les objets perdus et l'enregistrement de vos chiens se trouvent au guichet d'accueil de Neuchâtel, rue de l'Hôtel-de-Ville 1; pour tout autre renseignement en lien avec la sécurité, appeler le 032 717 70 70 lu au ve 8h-12h et 13h30-16h30.

■ **GUICHET D'ACCUEIL DE CORCELLES-CORMONDRECHE**

(Rue de la Croix 7), ma et je 9h30-12h et 13h30-16h30. Tél. 032 886 53 00.

■ **GUICHET D'ACCUEIL DE NEUCHÂTEL**

(Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), lu et me 8h30-12h et 13h30-17h, ma 7h30-12h et ap-midi fermé, je 8h30-12h et 13h30-18h, ve 8h30-15h. Tél. 032 717 72 60.

■ **GUICHET D'ACCUEIL DE PESEUX**

(Rue Ernest-Roulet 2), lu et me 9h-12h et 13h30-16h30. Tél. 032 886 59 00.

■ **GUICHET D'ACCUEIL DE VALANGIN**

(Chemin du Collège 1), ma 13h30-16h30, ve 9h-12h. Tél. 032 857 21 21.

Conformément aux nouvelles directives du Conseil fédéral, la présentation du certificat Covid et d'une pièce d'identité sont désormais obligatoires pour accéder aux musées, piscines et bibliothèques.

Renseignements détaillés sur les sites internet de ces lieux et institutions.

N+ IMPRESSUM

Editeur: Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Responsable: Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication

Rédaction: Aline Botteron, Anne Kybourg, Emmanuel Gehrig

Illustration: David Marchon, Bernard Python, Lucas Vuitel | **Secrétariat:** Thierry Guillod | **Contact:** Tél. 032 717 77 09 | **E-mail:** bulletinofficiel@ne.ch

Internet: www.neuchatelville.ch ou www.issuu.com/villedeneuchatel

Mise en page: impactmedias | **Impression et publicité:** Messeiller Lakeside

Printhouse, Neuchâtel · Tél. 032 725 12 96 · E-mail: journal@messeiller.ch

Tirage: 30'000 exemplaires.

Le journal N+ remplace le journal *Vivre la ville*, qui était distribué avant la fusion avec habitant-e-s de la ville de Neuchâtel. En tant que journal officiel, il est distribué dans les boîtes aux lettres et cases postales de tous les ménages et entreprises de la commune, même sur celles qui ont un autocollant «Pas de publicité».

Vous ne l'avez pas reçu? Veuillez en informer le Bureau d'adresses

de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 755 70 00. Vous pouvez aussi le consulter ou le télécharger sur www.neuchatelville.ch. Merci de votre collaboration!

EUROGYM 2022

Mille bénévoles recherchés



Ce sera l'un des plus grands événements de l'été 2022 en terre neuchâteloise. Neuchâtel accueillera l'Eurogym et plus de cinq mille jeunes gymnastes européens (12-18 ans) du 7 au 15 juillet. Entre cérémonie d'ouverture XXL au stade de la Maladière, spectacles gymniques au centre-ville, ateliers-découvertes, excursions régionales, soirées animées au bord du lac, repas dans les patinoires et nuits dans les collèges de la ville: la manifestation sera incontournable.

Alors si plutôt que de regarder la fête de loin, vous en devenez une pièce maîtresse? Pas besoin d'être présent-e pendant toute la durée de la manifestation. Si vous vous engagez sur deux ou trois tranches horaires de quatre heures, c'est déjà gagné! Il y a une centaine de postes différents. Chaque poste a été découpé en tranches horaires de quatre heures, soit 3000 périodes. Si vous êtes 1000 à rejoindre l'Eurogym 2022, cela permettra à chacun-e de travailler sereinement, sans stress ni épuisement. ●

→ Inscriptions: volunteers@eurogym2022.ch

RHNE

Conférence jeudi

Les conférences publiques du RHNe reprennent ce jeudi 30 septembre, à 19h à l'auditoire de Pourtalès, avec un thème d'actualité: «Covid-19, la vaccination en question». Le Docteur Alessandro Diana, pédiatre et vaccinologue, et Songül Yavavli, juriste au RHNe aborderont les questions en lien avec ce thème. Entrée libre, pass sanitaire obligatoire. ●

CIMETIÈRE DE BEAUREGARD

Désaffectation de quartiers d'incinération

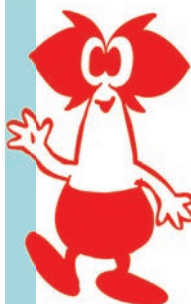
Le Service de la population et des quartiers de la Ville de Neuchâtel informe la population que les quartiers d'incinérations appelés C et E, jalons N° 1453 - 2176, années 1971 - 1980, seront désaffectés à fin novembre 2021. Les proches parents qui le désirent peuvent demander à reprendre les urnes de leurs défunts, contre paiement de la taxe d'exhumation.

Toutes ces requêtes devront parvenir par écrit ou par e-mail (cimetiere.beauregard@ne.ch) à l'Office des cimetières, Avenue Ed.-Dubois 28, 2000 Neuchâtel, jusqu'au 30 octobre 2021. Passé ce délai, il sera procédé à l'élimination des monuments et des ornements des tombes. Les urnes resteront définitivement en terre. L'Office des cimetières (tél. 032 717 72 47) est à même de renseigner plus précisément le public en cas de besoin. ●

FÊTE DES VENDANGES

Un nouveau porte-bonheur

A un an jour pour jour de sa prochaine édition, la Fête des Vendanges a dévoilé sa nouvelle mascotte. Seul problème à ce sujet, il lui faut un prénom! C'est pour ça que le comité a lancé un concours. Les propositions de noms sont à faire jusqu'au 15 octobre. Vous pouvez les envoyer à l'adresse suivante: info@fete-des-vendanges.ch. L'heureuse ou l'heureux élu-e pourra repartir avec 12 bouteilles et une surprise lors de la 95^e édition de la Fête des Vendanges. Espérons qu'elle puisse avoir lieu!



● GN

OFFRES D'EMPLOI

Consultation des offres détaillées et postulation sur www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines, Rue des Terreaux 1, 2000 Neuchâtel, Tél. 032 717 71 47.

Le Dicastère de la culture de la Ville de Neuchâtel met au concours, pour son Musée d'art et d'histoire, un poste d'

Agent-e d'accueil et de surveillance à 50%

Mission: En qualité d'agent-e de l'accueil et de la surveillance, vous êtes chargé-e de l'orientation du public et de la surveillance des espaces qui lui sont accessibles. Vous êtes la première personne interlocutrice des personnes nous visitant, à ce titre, vous représentez le Musée. ●

→ Délai de postulation: 10 octobre 2021

Suite au départ à la retraite de la titulaire du poste, le Service de la culture de la Ville de Neuchâtel cherche un ou une

Médiateur culturel ou médiatrice culturelle à 35% pour le Musée d'art et d'histoire

Mission: Mettre en lien le musée, ses expositions et ses collections avec les publics actuels et potentiels. Participer à l'élaboration, au développement et au déroulement des animations qui rendent l'institution accessible à toutes et tous. Concevoir et conduire des visites guidées, des ateliers pratiques et des animations. Former des guides sur appel. Rédiger des documents pédagogiques. Concevoir et dispenser des cours de formation continue pour les enseignant-e-s. ●

→ Délai de postulation: 10 octobre 2021.

INSTITUT SUISSE DE POLICE

75 ans de présence à Neuchâtel célébrés avec Karin Keller-Sutter

Basé à Neuchâtel depuis 1946 à l'instigation de Georges Béguin, alors président du Conseil communal, l'Institut suisse de police a célébré récemment ses 75 ans en présence de la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter. «Pilier incontournable de la formation policière en Suisse» selon la ministre, l'ISP, basé à La Coudre, dispense une formation de base et est appelé à devenir, dans les prochaines années, «un centre de compétence national pour les polices suisses», selon Stefan Blättler, président du Conseil de fondation. La manifestation a eu lieu à l'Hôtel Beaulac, et les invités, parmi lesquels le conseiller communal en charge de la Sécurité Didier Boillat, ont pu découvrir sa magnifique terrasse sur le toit. ●

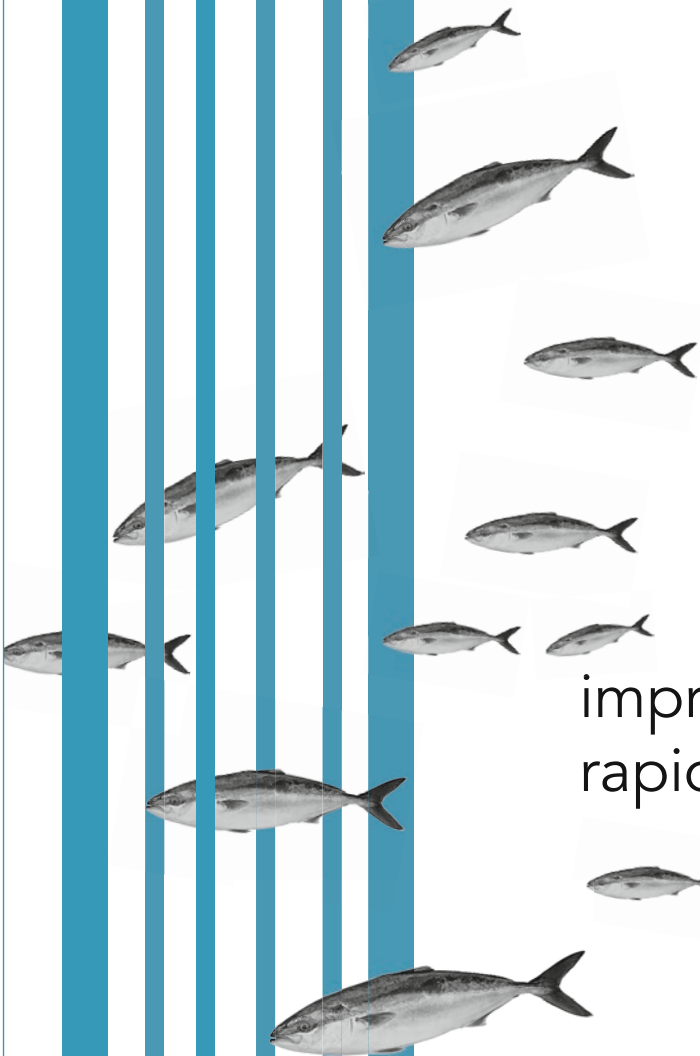
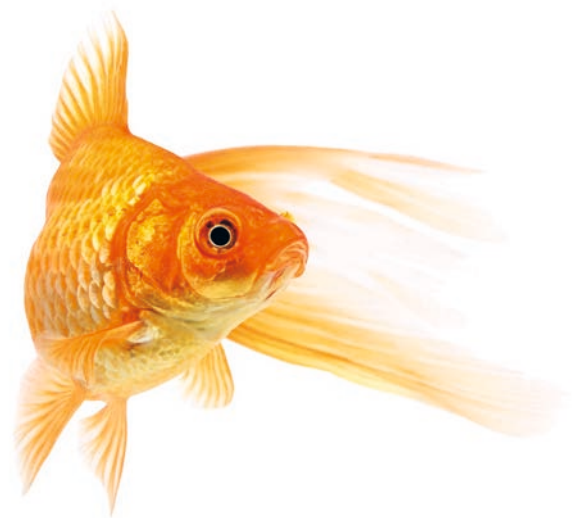


PHOTO: SP

messeiller
Lakeside Printhouse

www.messeiller.ch

imprimer-éditer
c'est chez Messeiller!



impression offset et numérique
rapide • efficace • attrayant

Boostez votre
communication!
079 408 56 05

Editeur du Bulcom

BULOM

Suivez les guides !



Ô Muséum Demandez le programme !

Depuis quatre ans, le Muséum d'histoire naturelle propose deux fois l'an un magazine et programme d'activités scientifiques et culturelles. La programmation de l'automne fait la part belle aux événements en présentiels avec le retour des Rendez-vous Nature et des conférences organisées par la Société neuchâteloise des sciences naturelles les mercredis, mais aussi des événements plus originaux, comme une conférence sur la zythologie (la science de la bière) ou un opéra sauvage! Les dimanches matins seront à nouveau dédiés aux familles avec des films, du yoga et des contes. La partie rédactionnelle du magazine propose de découvrir l'état des travaux du nouveau pôle muséal de conservation à Serrières ainsi que les devinettes des élèves du Collège des Terreaux. ●

→ **Muséum d'histoire naturelle**
Ouvert mardi-dimanche, de 10h à 18h
www.museum-neuchatel.ch



A la découverte de deux joyaux des collections

En attendant la grande exposition consacrée au cinéaste et photographe Henry Brandt, qui débute le 14 novembre, le Musée d'art et d'histoire vous propose différents événements dans les semaines à venir.
Dimanche 3 octobre à 14h, 15h et 16h: démonstrations publiques des trois célèbres automates Jaquet-Droz – l'Ecrivain, la Musicienne et le Dessinateur – réalisés à La Chaux-de-Fonds entre 1768 et 1774 par l'horloger Pierre Jaquet-Droz, son fils Henri-Louis et Jean-Frédéric Leschot.
Mardi 5 octobre à 12h15: concert d'Alexandra Ivanova sur le clavecin Ruckers, une musicienne qui se produit régulièrement en Europe et en Russie, dans un vaste répertoire allant de la musique du XVII^e au XXI^e siècle. ●

→ **Musée d'art et d'histoire**
Ouvert mardi-dimanche, de 11h à 18h
www.mahn@ne.ch



Ateliers Dragkings Voyage dans les genres

Si les Drag Queen occupent le devant de la scène, peu de gens connaissent les Drag Kings... Dans une publication de la collection ethnoscope de l'Institut d'ethnologie, Clémentine Künzler donne la parole à une dizaine de dragkings de Suisse romande, exposant ce qui se joue dans ces ateliers où, le temps d'un après-midi, des participant-e-s jouent avec des symboles et attributs masculins – postiches, maquillage et habits – afin d'explorer des ressentis et performer des masculinités. A l'occasion du vernissage de cette publication, un débat avec Isabelle Salem Diego Sentis (organisatrice d'ateliers dragkings) et l'anthropologue Alain Müller se tient ce jeudi à 18h15, suivi du film «Parole de King». Réservations: 032 717 85 60 ou reception.men@ne.ch ●

→ **Musée d'ethnographie**
Ouvert mardi-dimanche, de 10h à 17h
www.men.ch

JARDIN BOTANIQUE

Confection de cataplasmes et de savon de café

En ce début d'automne, de nombreux cours et ateliers vous attendent au Jardin botanique.
Le 9 octobre, Rozenn Abalea vous apprendra à réaliser des cataplasmes en utilisant les plantes médicinales adéquates pour aider à soigner les maux de l'hiver, tels que les problèmes respiratoires, infections, douleurs articulaires et fièvres.
Le 24 octobre, Hadi Aljundi, chimiste syrien de l'association SuisSyria, vous propose d'apprendre à confectionner du savon à partir d'une recette de café recyclé. Cette astuce vous permettra de trouver une nouvelle fonction à votre marc de café. Vous trouverez les détails pratiques dans le programme 2021 du Jardin botanique, disponible sur le site internet de l'institution. ●



→ **Les 9 et 24 octobre**
au Jardin botanique de Neuchâtel
www.jbneuchatel.ch

CHÂTEAU ET MUSÉE DE VALANGIN

Une «Blonde» pour la reine, les dessous d'une robe

La belle Elisabeth de Bavière (1801-1873) a 22 ans lorsqu'elle devient l'épouse de Frédéric Guillaume IV de Prusse. C'est pour elle que les dentellières confectionnent, en 1842, un ensemble en dentelle en soie noire, une «blonde noire». Ses dimensions sont proportionnelles à la ferveur que la visite royale suscite dans une partie de la population: le tour de la jupe mesure 330 centimètres et l'étoile 438. Comment et pourquoi une telle performance technique a-t-elle pu voir le jour dans cette petite vallée neuchâteloise? Sarah Besson-Coppotelli, responsable des collections au Château et Musée de Valangin, dévoilera les dessous de cette robe d'exception lors d'une conférence qui se tiendra fin octobre. ●



→ **Dimanche 31 octobre à 16h**
au Château et Musée de Valangin
Ouvert me-sa de 13h30-17h, di dès 11h

PROXIMITÉ LES GUICHETS D'ACCUEIL DE LA COMMUNE FUSIONNÉE SONT TOUS OPÉRATIONNELS

Au service du public, avec passion



Devant le nouveau guichet de Valangin, les délégué-e-s de quartier, Yvan Caldaresse, Alex Valladares, Annie Dängeli et Gaudelin Suter entourent leur chef de service, Bertrand Cottier (au centre). DAVID MARCHON

Simple, efficace, proche des gens : c'est ainsi que la commune fusionnée de Neuchâtel conçoit l'accueil de la population dans ses quatre guichets de quartiers. Le dernier-né d'entre eux vient d'ouvrir face au Château de Valangin. On y délivre des documents officiels mais bientôt, on pourra aussi se fournir en produits régionaux.

Il s'est passé beaucoup de choses depuis ce 1er janvier 2021 où Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin se sont unis pour former une seule et même commune!

Une vaste réorganisation est à l'œuvre au sein de cette administration unique de 1'300 employé-e-s. «Les services sont en train d'être répartis dans toute la commune fusionnée», résume sa présidente, Violaine Blétry-de Montmollin, lors d'une présentation aux médias.

Par exemple, le Service de la famille vient d'emménager à Corcelles-Cormondrèche, tandis que les Services juridique et des ressources humaines s'apprêtent à s'installer à Peseux. L'ancienne maison de commune est en plein chantier dans les étages, mais le rez est opérationnel, avec une antenne AVS et une section de la Sécurité publique.

PRESTATIONS COMPLÈTES

Mais l'une des premières réalisations de la commune fusionnée est d'avoir mis sur pied des guichets d'accueil dans les quatre ex-communes, réunies au sein du Service de la population et des quartiers (Sepoqua). Celui de Valangin vient de quitter le collège du village pour prendre place dans le bourg, dans des locaux tout neufs.

«Nous proposons presque toutes les prestations aux habitant-e-s dans les quatre guichets d'accueil, comme cela était prévu lors du processus de fusion» explique Bertrand Cottier, chef du Sepoqua.»

Les prestations fournies sont très complètes, que l'on soit au village ou au centre-ville: annonce d'arrivée et de départ, renouvellement de pièce d'identité, attestation de domicile, retrait des sacs poubelle offerts pour les familles... On pourra aussi voter et déposer des objets trouvés. Ces derniers sont cependant centralisés au guichet de Neuchâtel, de même que les cartes journalières. Enfin, la commune réfléchit à mutualiser les locaux de Valangin en proposant par exemple la vente de produits régionaux.

FAIRE RAYONNER LA ONZIÈME VILLE DE SUISSE

Quant aux quatre délégué-e-s de quartiers, leur rôle ne se borne pas à des prestations administratives. Ils ont aussi pour mission de faire le lien entre les habitant-e-s et l'administration, de répondre à leurs questions, de les rassurer aussi. «Nous tenons à ce que l'amélioration des services à la population s'accompagne d'une efficacité maximale et d'un sens aigu de la proximité, dans l'esprit de la fusion», a déclaré Violaine Blétry-de Montmollin, qui a été au cœur de ce processus en 2019-2020.

Une prochaine étape sera la constitution d'assemblées citoyennes sur l'ensemble du territoire. Celles-ci, encore à l'état de projet, permettront à chacun-e de faire valoir ses idées tout en participant activement à la vie de la cité. «Le but, au final, est de faire rayonner Neuchâtel sur le plan régional et national, sur la base d'un territoire cohérent et uni dans sa diversité», a souligné la présidente de la Ville. ● EG

Les guichets d'accueil en bref

- **Corcelles-Cormondrèche**
Rue de la Croix 7, 2035 Corcelles
Tél. 032 886 53 00
Mardi 9 h-12 h - 13 h 30-16 h 30 /
Jeudi 9 h-12 h - 13 h 30-16 h 30.
- **Neuchâtel**
Rue de l'Hôtel-de-Ville 1, 2000 Neuchâtel
Tél. 032 717 72 60
Lundi 8 h 30-12 h - 13 h 30-17 h
Mardi 7 h 30-12 h - après-midi fermé
Mercredi 8 h 30-12 h - 13 h 30-17 h
Jeudi 8 h 30-12 h - 13 h 30-18 h
Vendredi 8 h 30-15 h non stop
- **Peseux**
Rue Ernest-Roulet 2, 2034 Peseux
Tél. 032 886 59 00
Lundi 9 h-12 h - 13 h 30-16 h 30
Mercredi 9 h-12 h - 13 h 30-16 h 30
- **Valangin**
Bourg 11, 2042 Valangin
Tél.: 032 857 21 21
Mardi 13 h 30-16 h 30 / Vendredi 9 h-12 h

A Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin, il est possible de prendre rendez-vous par téléphone hors des heures d'ouverture du guichet. Voir aussi : www.neuchatelville.ch/habitants



Le guichet de Neuchâtel, rue de l'Hôtel-de-Ville 1.